

Le Conseil Municipal de la Commune de Volvic dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie de Volvic sous la présidence de M. Mohand HAMOUMOU, Maire.

Etaient présents : M. Mohand HAMOUMOU – M. Jean-Pierre PEYRIN – Mme Christine DIEUX – M. Jean-Christophe GIGAULT – Mme Nicole LAURENT – M. Gilbert MÉNARD – Mme Nadège BROSSEAUD-LEROY – M. Daniel BAPTISTE – Mme Denise AMBLARD – M. Jean-Yves SUDRE – Mme Marguerite SOUTY – M. Jean-Baptiste M'BOUNGOU – Mme Bernadette GRELIER – Mme Isabelle DOMINGUES – M. César DE SOUSA – M. Joël DE AMORIM – Mme Françoise RIGOLET – M. Eric AGBESSI – M. Laurent PÉNEVÈRE – M. Elie JENNIN – M. Louis-Paul COLDREY – M. Bruno MAGNIN – M. Michel GOURCY.

Etaient représentés :

Mme Marie-Aude JACQUES par M. Jean-Pierre PEYRIN.

M. Okan YALCIN par M. Jean-Baptiste M'BOUNGOU.

M. Florent LOUSTALET par M. Daniel BAPTISTE.

Etait absente : Mme Fanny ANNEZO.

M. Mohand HAMOUMOU, Maire, après avoir procédé à l'appel des conseillers, constate le quorum atteint, ouvre la séance du Conseil Municipal et désigne Mme Nicole LAURENT aux fonctions de secrétaire de séance.

Le maire appelle au vote l'assemblée pour ajouter le point suivant à l'ordre du jour :

Point n° 12 – TRAVAUX – Rapporteur M. Jean-Pierre PEYRIN

SIEG 63 – Convention de financement Eclairage Public Rue de Tournoël suite aménagement B.T.

Le Conseil Municipal VALIDE, à l'unanimité, l'ajout de ce point à l'ordre du jour.

Information :

M. Mohand HAMOUMOU, Maire, informe l'assemblée que par mail en date du 23/1/2019, M. Elie JENNIN, Conseiller Municipal, a émis le souhait d'aborder, lors de cette séance, un point relatif à l'avancement des travaux de rénovation de la maison au 107 Rue de la Libération, problème de chauffage, d'électricité et d'isolation thermique des combles, des portes et des fenêtres.

Ce point sera abordé en fin de séance.

LECTURE DES DECISIONS PRISES PAR MONSIEUR LE MAIRE DANS LE CADRE DE SA DELEGATION D'ATTRIBUTIONS :

NÉANT.

1. ADOPTION DU PROCES-VERBAL DE LA SÉANCE DU VENDREDI 14 DÉCEMBRE 2018

Le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 14 décembre 2018 est approuvé à l'unanimité.

2. FINANCES

Budget Principal – Ouverture de crédits

Rapporteur : M. Mohand HAMOUMOU, Maire.

M. Mohand HAMOUMOU expose à l'assemblée,

Vu l'article L1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif à l'ouverture de crédits dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent et en raison des commandes passées en début d'année et des travaux susceptibles d'être réalisés avant le vote du budget, non compris dans les restes à réaliser, il est nécessaire d'ouvrir les crédits suivants :

Budget GENERAL			
DEPENSES			
chapters	articles	libellés	MONTANTS
20		Immobilisations incorporelles	65 000 €
	20311	frais d'études	35 000 €
	2051	concessions et droits similaires	30 000 €
21		Immobilisations corporelles	262 000 €
	2135	installations générales, agencements	110 000 €
	2151	réseaux de voirie	110 000 €
	2183	Matériel de bureau et informatique	9 000 €
	2184	Mobilier	13 000 €
	2188	Autres immobilisations corporelles	20 000 €
23		Immobilisations en cours	650 000 €
	2313	immobilisations corporelles en cours (constructions)	600 000 €
	2315	immobilisations corporelles en cours (installations, matériel, outillage)	50 000 €
TOTAL			977 000 €

Dans ce cadre, le Conseil Municipal, M. Mohand HAMOUMOU entendu, et après en avoir délibéré, par 25 voix « pour » et 1 « abstention » (M. Eric AGBESSI) :

- **APPROUVE** l'ouverture des crédits ci-dessus sur le budget principal de la Commune.

3. FINANCES

Budget Eau – Ouverture de crédits

Rapporteur : M. Mohand HAMOUMOU, Maire.

M. Mohand HAMOUMOU expose à l'assemblée,

Vu l'article L1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif à l'ouverture de crédits dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent et en raison des commandes passées en début d'année et des travaux susceptibles d'être réalisés avant le vote du budget, non compris dans les restes à réaliser, il est nécessaire d'ouvrir les crédits suivants :

Budget EAU			
DEPENSES			
chapitres	articles	Libellés	MONTANTS
21		Immobilisations corporelles	15 000 €
	2188	Autres immobilisations corporelles	15 000 €
23		Immobilisations en cours	60 000 €
	2315	immobilisations corporelles en cours (installations, matériel, outillage)	60 000 €
TOTAL			75 000 €

Dans ce cadre, le **Conseil Municipal**, M. Mohand HAMOUMOU entendu, et après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **APPROUVE** l'ouverture des crédits ci-dessus sur le budget de l'eau de la Commune.

4. FINANCES

Budget Assainissement – Ouverture de crédits

Rapporteur : M. Mohand HAMOUMOU, Maire.

M. Mohand HAMOUMOU expose à l'assemblée,

Vu l'article L1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif à l'ouverture de crédits dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent et en raison des commandes passées en début d'année et des travaux susceptibles d'être réalisés avant le vote du budget, non compris dans les restes à réaliser, il est nécessaire d'ouvrir les crédits suivants :

Budget ASSAINISSEMENT			
DEPENSES			
21		Immobilisations corporelles	- €
23		Immobilisations en cours	70 000 €
	2315	immobilisations corporelles en cours (installations, matériel, outillage)	70 000 €
TOTAL			70 000 €

Dans ce cadre, le **Conseil Municipal**, M. Mohand HAMOUMOU entendu, et après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **APPROUVE** l'ouverture des crédits ci-dessus sur le budget de l'assainissement de la Commune.

5. FINANCES

CCAS – Acompte sur la subvention 2019

Rapporteur : M. Mohand HAMOUMOU, Maire.

M. Mohand HAMOUMOU informe l'assemblée que le Centre Communal d'Action Sociale sollicite de la ville, dans l'attente du vote du Budget primitif 2019, le versement d'un acompte de 50 000 € sur la subvention de fonctionnement, qui lui sera versée au cours de l'exercice.

Cette subvention sera destinée à financer ses interventions en direction du public en difficulté, à assurer la rémunération du personnel qu'il emploie et à régler ses charges courantes, les recettes perçues par l'établissement au cours du premier trimestre étant insuffisantes pour pouvoir prendre en charge ces dépenses.

Dans ce cadre, le **Conseil Municipal**, M. Mohand HAMOUMOU entendu, et après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **APPROUVE** le versement d'un acompte sur subvention de 50 000 € au profit du Centre Communal d'Action Sociale, à valoir sur la subvention de fonctionnement qui lui sera attribuée lors du vote du budget primitif 2019.

Il est précisé que les crédits nécessaires seront inscrits au budget primitif 2019, article 657362 « Subvention de fonctionnement au C.C.A.S. »

6. TRAVAUX

Travaux réseaux et voirie Rue de la Libération

Rapporteur : M. Jean-Pierre PEYRIN, Adjoint au Maire,
en charge des Travaux

M. Jean-Pierre PEYRIN informe l'assemblée que la mairie de Volvic dispose d'une étude programmatique de Plan d'Aménagement de Bourg (PAB) réalisée en 2013. Le plan a été validé par délibération en date du 13/12/2013.

En parallèle, la municipalité a travaillé sur un plan de circulation dans le centre-bourg en 2016. Le plan a été présenté en réunion publique le 17/06/2016. Parmi les préconisations validées, la Rue de la Libération a fait l'objet d'une modification par la remise en double sens de circulation. Après une période d'observation et d'expérimentation, et étant donnés les résultats concluants de fluidité et de réduction de vitesse, ce double sens de circulation a été maintenu.

C'est à partir de ces deux éléments (PAB et étude de circulation) que la municipalité souhaite désormais aménager cet axe d'entrée de centre-bourg

Le travail s'établit autour de trois acteurs : le Conseil départemental, qui gère la bande de roulement, le Syndicat Intercommunal d'Électrification et du Gaz (SIEG) pour l'enfouissement des réseaux électriques et de télécommunication et la commune pour les autres opérations (trottoirs, mobilier urbain, accessibilité, etc.).

Compte tenu de cette articulation opérationnelle, il a été décidé de confier la maîtrise d'œuvre de cette opération au service des routes du Conseil départemental du Puy-de-Dôme

Interventions

E. JENNIN demande s'il est prévu de faire un réseau séparatif et pourquoi les caniveaux ne sont pas en pierre de Volvic

J.P. PEYRIN rappelle que dans le diagnostic sur les réseaux, il n'y a pas d'obligation dans le diagnostic de réaliser un réseau séparatif. Il précise que ces travaux seraient particulièrement complexes et onéreux compte-tenu de la profondeur à atteindre pour la pose des canalisations. En ce qui concerne les caniveaux à traiter en pierre de Volvic, le budget serait bien trop important. Les matériaux retenus ont l'apparence du granit et respectent les tons de pierre

J.B. M'BOUNGOU rappelle le forum de 2014 sur la pierre de Volvic. Un travail important a été réalisé pour connaître les réserves disponibles afin de les préserver sur le long terme. Compte tenu d'un coût d'exploitation élevé et d'une ressource peu abondante, il a été préconisé de réserver l'utilisation de la pierre de Volvic à des productions à forte valeur ajoutée. A l'évidence, les caniveaux ne sont pas des réalisations à forte valeur ajoutée

M. HAMOUMOU précise que le même débat s'est tenu pour la pouzzolane pour laquelle un usage plus vertueux est recherché comme par exemple la filtration. La pierre de Volvic est précieuse et doit être préservée.

L. PÉNEVERE demande à l'occasion de ces travaux où on est l'arrivée de la fibre optique à Volvic

J.P. PEYRIN rappelle les échéances de 2019-2020 et confirme que les conventions de raccordement sont en cours de signature.

E. AGBESSI souhaite savoir si les personnes à mobilité réduite pourront utiliser les nouveaux aménagements de voirie.

J.P. PEYRIN confirme qu'il est bien prévu un trottoir de 1,40 m en partie droite

À ce titre, le Conseil Municipal, M. Jean-Pierre PEYRIN entendu, et après en avoir délibéré par 22 voix « pour » et 4 « abstentions » (M. Eric AGBESSI, M. Etie JENNIN, Mme Françoise R'GOULET, M. Louis-Paul COLDREY).

- **APPROUVE** le principe de cet aménagement dont le coût porté au budget de la commune sera de 344 907,86 € TTC pour un montant total de l'opération de 600 432,56 € TTC.

7. FONCIER

Transfert de la parcelle ZM 963 au Conseil Départemental

Rapporteur M. Jean-Pierre PEYRIN, Adjoint au Maire,
en charge des Travaux

M. Jean-Pierre PEYRIN informe l'assemblée que suite à la visite du 04 mai 2018 et à un courrier du 21 août 2018, le Conseil Départemental du Puy-de-Dôme sollicite la commune de Volvic pour le transfert en pleine propriété et à titre gratuit de la parcelle cadastrée ZM 953 sur laquelle sont situés les bâtiments du collège Victor Hugo

En effet, l'article 79 de la loi N°2004-809 du 13 août 2004, relative aux libertés et responsabilités locales, codifiée à l'article L213.3 du code de l'éducation dispose que :

« I. - L'article L. 213-3 du code de l'éducation est complété par deux alinéas ainsi rédigés :

[...]

« Les biens immobiliers des collèges appartenant à une commune ou un groupement de communes peuvent être transférés en pleine propriété au département, à titre gratuit et sous réserve de l'accord des parties. Lorsque le département effectue sur ces biens des travaux de construction, de reconstruction ou d'extension, ce transfert est de droit à sa demande, et ne donne lieu au versement d'aucun droit, taxe ou honoraires. » »

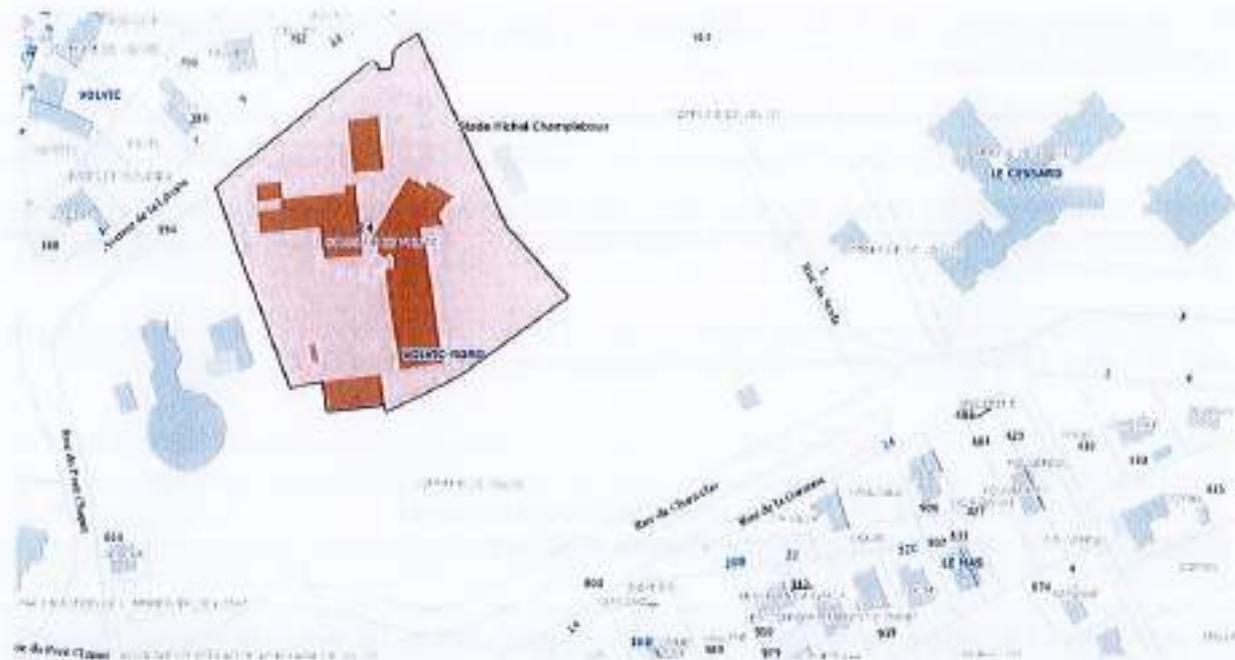
L'assiette foncière supportant le bâtiment du Collège se situe sur la parcelle cadastrée ZM 953 d'une superficie de 10 754 m².

L'escalier ainsi que le cheminement doux permettant l'accès aux personnes à mobilité réduite sont intégrés à la parcelle ZM 954 desservant à la fois le collège et l'école maternelle. La parcelle ZM 954 restera propriété de la commune de Volvic

Les frais d'acte seront pris en intégralité en charge par le Conseil Départemental

Dans ce cadre, le Conseil Municipal, M. Jean-Pierre PEYRIN entendu, et après en avoir délibéré, à l'unanimité.

- **APPROUVE** le transfert en pleine propriété et à titre gratuit de la parcelle ZM 953 au Conseil Départemental, du Puy-de-Dôme.



8. CULTURE

Inscription à l'inventaire du Musée des muses acquises en 2018

Rapporteur : Mme Nadège BROSSEAUD-LEROY, Adjointe au Maire,
en charge de la Culture.

Mme Nadège BROSSEAUD-LEROY expose à l'assemblée qu'en application de la loi du 4 janvier 2002 relative aux musées de France et de ses décrets d'application, la liste des objets et œuvres ayant intégré les collections des musées labellisés et qui a fait l'objet d'un examen par la Commission scientifique interrégional Centre-Auvergne des collections des Musées de France doit être approuvée par l'instance délibérante, afin de permettre l'inscription à l'inventaire Musée de France.

Il incombe à la Commune de Volvic, propriétaire des collections, d'approuver leur inscription à l'inventaire.

Numéros d'inventaire : 2018.2.1

Titre-désignation : *Clio*

Matière et technique : Pierre de Volvic, sculpture (ronde-bosse)

Date : XVIII^e siècle (2^e moitié)

Dimensions : Avec socle : H : env. 275 cm ; L : 62 ; Prof : 62 cm / Sans socle : H : 170 ; L : env. 58 ; Prof : env. 58 cm

Numéros d'inventaire : 2018.2.2

Titre-désignation : *Erato*

Matière et technique : Pierre de Volvic, sculpture (ronde-bosse)

Date : XVIII^e siècle (2^e moitié)

Dimensions : Avec socle : H : env. 270 cm ; L : 62 ; Prof : 62 cm / Sans socle : H : 165 ; L : env. 56 ; Prof : env. 56 cm

Numéros d'inventaire : 2018.2.3

Titre-désignation : « centurion romain »

Matière et technique : Pierre de Volvic, sculpture (ronde-bosse)

Date : XVIII^e siècle (2^e moitié)

Dimensions : Avec socle : H : env. 297 cm ; L : 62 ; Prof : 62 cm / Sans socle : H : 190 ; L : env. 56 ; Prof : env. 56 cm

Provenance de l'ensemble : Parc du château de Liénese, Cher (18)

Provenance historique : **Domaine de Boaredon**

Mode d'acquisition : **Achat auprès d'un professionnel, le 22 novembre 2018 (facture)**

Avis de la Commission scientifique interrégionale d'acquisition (œuvre placée sous la protection du label « Musée de France »), sa dérogation permanente, saisie en urgence : **Favorable**

Coût total : **61 200 € TTC**, dont
adjudication en salle des ventes : 24 000 €
frais de vente (21 %) : 5 040 €
transport depuis le Cher et marge : 21 960 €
Total HT : 51 000 €

Compte-tenu de l'intérêt de ces acquisitions, Le Ministère de la Culture a été sollicité et a participé financièrement à cette acquisition au titre du Fonds du patrimoine à hauteur de 50% du montant HT, soit 25 500 €.

Le DRAC participera également financièrement à cette acquisition au titre du FRAM (part région) et du FRAR (pour la restauration) en 2019.

Il est par ailleurs important de noter que la commune choisit de ne pas communiquer sur ces acquisitions, et attend leur restauration pour permettre de faire découvrir ces sculptures aux Volvicais et aux visiteurs par le biais d'un petit événement.

Dans ce cadre, le **Conseil Municipal**, Mme Nadège BROSSEAUD-LEROY entendue et après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **APPROUVE** la liste des objets et œuvres ayant intégré les collections du Musée Marcel Sahut

9. CULTURE

Gratuité de 30 exemplaires du catalogue de l'exposition « Par la pierre...ad petras » pour les artistes exposés

Rapporteur : Mme Nadège BROSSEAUD-LEROY, Adjointe au Maire,
en charge de la Culture.

Mme Nadège BROSSEAUD-LEROY rappelle à l'assemblée que dans le cadre de l'exposition « Par la pierre...ad petras », un catalogue a été édité et son prix de vente a été fixé à 18 euros.

Tous les exemplaires du catalogue n'ont pas été vendus. Toutefois, ce dernier a connu plus de succès que le catalogue de l'année précédente, vendu pourtant beaucoup moins cher (5 euros).

Les artistes exposés en 2018 n'ont pas demandé de rémunération liée aux droits de présentation et de reproduction de leurs œuvres. Aujourd'hui, ils souhaiteraient obtenir ces catalogues de l'exposition, afin d'en distribuer et d'en garder pour leurs archives.

Il semble juste que ces catalogues leur soient remis à titre gratuit.

Ainsi, il est proposé de donner aux artistes exposés un nombre total de 30 exemplaires du catalogue de l'exposition « Par la pierre...ad petras ».

Intervention

M HAMOUMOU :

Proposition : principe de la gratuité de 30 catalogues pour chaque exposition, afin d'éviter de reprendre une délibération à chaque exposition.

Dans ce cadre, le **Conseil Municipal**, Mme Nadège BROSSEAUD LEROY entendue et après en avoir délibéré, à l'unanimité

- **APPROUVE** la gratuité d'un total de 30 exemplaires du catalogue de l'exposition « Par la pierre... ad petras », quel que soit le nombre d'artistes.

- **APPROUVE** la gratuité systématique d'un total de 30 exemplaires du catalogue de chaque exposition à destination des artistes exposés.

- **MODIFIE** le tarif initial de 18 euros pour le fixer à 10 euros, pour les exemplaires restants du catalogue de l'exposition « Par la pierre... ad petras ».

10. ENFANCE-JEUNESSE

Tarifs séjours ski 2019

Rapporteur : M. Jean-Baptiste M'BOUNGOU, Conseiller Municipal Délégué,
en charge de l'Education.

M. Jean-Baptiste M'BOUNGOU informe l'assemblée qu'à partir de 2019, les conditions d'aides financières de la Communauté d'Agglomération Riom Limagne et Volcans sur la participation aux séjours changent. Les élus ont en effet décidé que désormais les séjours réalisés par les communes de Sayat et Volvic ne seraient plus portés par la commune de Châtel-Guyon avec la participation financière de RLV, et sous forme de service commun comme c'était le cas depuis deux ans.

Dans le cadre de la politique de la ville de RLV, toute demande de subvention pour les projets jeunes doit à présent être effectuée pour une participation financière de RLV. Lorsque celle-ci est acceptée, la commune de Volvic se verra allouer 20% du coût total du séjour ou du projet pour tous les enfants volvicais ayant un quotient familial inférieur à 1500€. La condition pour bénéficier de cette aide, est d'ouvrir nos séjours aux enfants de tout le territoire de l'inter-communauté.

Voici la proposition de la nouvelle grille tarifaire pour les séjours organisés par la commune de Volvic, et portés par l'association AROEVEN :

	0/500	501/700	701/1000	1001/1500	1501/2000	>2000
	Avec Bons VACAF					
Participation Volvic en % sur coût séjour	29	37	45	40	55	30
	Sans Bons VACAF					
Participation Volvic en % sur coût séjour	50	45	35	40	55	30

Bons Vacances CAF : Certaines caisses d'allocations familiales (Caf) et certaines caisses de mutualité sociale agricole (CMSA) accordent au niveau départemental des aides financières pour les vacances de leurs allocataires. Ces aides aux vacances familles (dites *Vacaf*) prennent en charge, en totalité ou partiellement, les frais d'un séjour en vacances en famille ou d'accès à une structure d'animation socioculturelle pour les enfants pendant les vacances. L'exemple ci-dessous est fait avec le coût du séjour hiver 2019, soit 755€.

Exemple

	0/500	501/700	701/1000	1001/1500	1501/2000	>2000
Aides AVEL CAF pour 7jrs	287 €	196 €				
Participation RLV en %	20	20	20	20	0	0
Participation RLV	151 €	151 €	151 €	151 €	- €	- €
Participation Volvic en %	29	37	45	40	55	30
Participation Volvic	219 €	280 €	340 €	302 €	415 €	227 €
Reste à charge famille %	13	17	35	40	45	70
Reste à charge famille	98 €	128 €	264 €	302 €	340 €	529 €

Sans Bons CAF

Quotient familial	0/500	501/700	701/1000	1001/1500	1501/2000	>2000
Participation RLV en %	20	20	20	20	0	0
Participation RLV	151 €	151 €	151 €	151 €	- €	- €
Participation Volvic en %	50	45	35	40	55	30
Participation Volvic	378 €	340 €	264 €	302 €	415 €	227 €
Reste à charge famille %	30	35	35	40	45	70
Reste à charge famille	226,50 €	264 €	264 €	302 €	340 €	529 €

Tarifs RLV

	0/1500	>1500
Participation RLV en €	151 €	- €
Reste à charge famille %	80	100
Reste à charge famille	604 €	755 €

Dans ce cadre, le **Conseil Municipal**, M. Jean-Baptiste M'BOUNGOU entendu et après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **ADOpte** la nouvelle grille tarifaire pour les séjours ski 2019, de façon à ce que celle-ci reste valable tant que le Conseil Municipal ne délibère pas sur la question.

11. PERSONNEL

Création d'un emploi temporaire en soutien du service comptabilité pour une durée de 3 mois

Rapporteur : M. Mohand HAMOUMOU, Maire.

M. Mohand HAMOUMOU, Maire, expose à l'assemblée,

Considérant qu'il est possible de faire appel aux services d'agents non titulaires pour faire face à un accroissement temporaire d'activité,

Considérant la nécessité de faire face, de manière temporaire, au surcroit d'activités engendré au service comptabilité par l'installation d'un nouveau progiciel de gestion pour une durée de trois mois,

Le **Conseil Municipal**, M. Mohand HAMOUMOU entendu, et après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **APPROUVE** la création, à compter du 25 janvier 2019, d'un poste d'adjoint administratif non titulaire à temps complet pour une période de 3 mois.

12. TRAVAUX

Convention de financement Travaux Eclairage Public Rue de Tournœl suite aménagement B.T.

Rapporteur : M. Jean-Pierre PEYRIN, Adjoint au Maire,
en charge des Travaux.

M. Jean-Pierre PEYRIN informe l'assemblée que la commune de Volvic a sollicité le Syndicat Intercommunal d'Electricité et de Gaz du Puy-de-Dôme pour l'inscription au Programme Eclairage Public 2019 les travaux d'éclairage Rue de Tournœl suite aménagement B.T.

Conformément à la délibération du Comité Syndical du SIEG du 15 novembre 2008 fixant les conditions administratives, techniques et financières du transfert de compétence Eclairage Public et à la loi de finances rectificative du 20 avril 2009 autorisant les communes membres d'un Syndicat d'Electricité à verser des fonds de concours, il est nécessaire d'établir une convention exprimant les

accords concordants du Comité Syndical et du Conseil Municipal sur le montant du fonds de concours à verser.

Le montant de la dépense est estimé à **5 600,00 € HT**.

Conformément aux décisions prises par son Comité, le SIEG peut prendre en charge la réalisation de ces travaux en les finançant dans la proportion de 50 % du montant HT et en demandant à la Commune un fonds de concours égal à 50 % de ce montant auquel s'ajoute l'intégralité du montant TTC de l'Ecotaxe, soit : **2 800,96 €**.

Ce fonds de concours sera revu en fin de travaux pour être réajusté suivant le montant des dépenses résultant du décompte définitif. Il est précisé que le montant de la TVA sera récupéré par le SIEG par le biais du Fonds de Compensation pour la TVA.

Dans ce cadre, **le Conseil Municipal**, M. Jean-Pierre PEYRIN entendu, et après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à signer une convention de financement de travaux d'éclairage public d'intérêt communal selon les bases définies ci-dessus, ainsi que toute pièce relative à cette convention.

INFORMATIONS

M. Elie JENNIN : point relatif à l'avancement des travaux de rénovation de la maison 107 Rue de la Libération à Volvic

Notes de Nicole LAURENT, secrétaire :

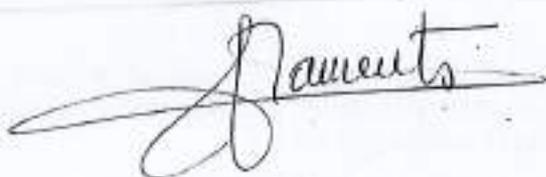
Travaux effectués par l'association Hébergement solidaire sans frontière.
Hébergement de migrants – Ne peut accueillir des familles.
Besoins de rénovation par bénévolat + partenariat Mairie.
Fin des travaux en mars 2019.

* Proposition de dates pour les prochains Conseils Municipaux

JEUDI 21 FÉVRIER 2019	19 h 00	Rapport d'Orientations Budgétaires
JEUDI 28 MARS 2019	19 h 00	Vote du Budget

L'ordre du jour étant épuisé et plus aucune intervention n'étant demandée, Monsieur le Président clôt la séance à 20 h.

La Secrétaire de séance,
Nicole LAURENT



Le Maire,
Mohand HAMOUMOU



Le Conseil Municipal de la Commune de Volvic dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie de Volvic sous la présidence de M. Mohand HAMOUMOU, Maire.

Etaient présents : M. Mohand HAMOUMOU – M. Jean-Pierre PEYRIN – Mme Christine DIEUX – M. Jean-Christophe GIGAULT – Mme Nicole LAURENT – M. Gilbert MÉNARD – M. Daniel BAPTISTE – Mme Marie-Aude JACQUES – Mme Denise AMBLARD – M. Jean-Yves SUDRE – Mme Marguerite SOUTY – M. Jean-Baptiste M'BOUNGOU – Mme Bernadette GRELIER – Mme Isabelle DOMINGUES – M. César DE SOUSA – Mme Françoise RIGOULET – M. Eric AGBESSI – M. Elie JENNIN – Mme Fanny ANNEZO – M. Louis-Paul COLDREY – M. Bruno MAGNIN – M. Michel GOURCY.

Etaient représentés :

Mme Nadège BROSSAUD-LEROY par M. Jean-Pierre PEYRIN.

M. Joël DE AMORIM par M. Daniel BAPTISTE.

M. Okan YALCIN par M. Jean-Baptiste M'BOUNGOU.

M. Laurent PÉNEVÈRE par M. Michel GOURCY.

M. Florent LOUSTALET par M. Gilbert MÉNARD.

M. Mohand HAMOUMOU, Maire, après avoir procédé à l'appel des conseillers, constate le quorum atteint, ouvre la séance du Conseil Municipal et désigne **Mme Isabelle DOMINGUES** aux fonctions de secrétaire de séance.

LECTURE DES DECISIONS PRISES PAR MONSIEUR LE MAIRE DANS LE CADRE DE SA DELEGATION D'ATTRIBUTIONS :

CONCESSIONS DE CIMETIÈRE

- Vente de concession de cimetière

Date d'acquisition	Titulaire	N° concession	Date d'expiration	Montant
31/12/2018	Confidentiel	n° 374 - 4 ^{ème} cimetière	Perpétuelle	644 €
31/12/2018	Confidentiel	n° 45 - 4 ^{ème} cimetière	Perpétuelle	644 €
24/01/2019	Confidentiel	n° 322 - 4 ^{ème} cimetière	Perpétuelle	987 €

1. ADOPTION DU PROCES-VERBAL DE LA SÉANCE DU JEUDI 24 JANVIER 2019

Interventions

LP. COLDREY

Pourquoi le point sur l'IMAPEC évoqué lors du Conseil Municipal du 24/1/2019 ne figure pas dans le procès-verbal.

M Le Maire

Parce que ce n'était pas un point à l'ordre du jour mais une question diverse. Néanmoins, si on n'en reparle pas aujourd'hui on évoquera ce sujet dans le prochain PV car c'est une question importante

Le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 24 janvier 2019 est approuvé par 21 voix « pour » et 6 voix « contre » (E. Agbessi, L. Pénevère, F. Rigoulet, E. Jennin, LP. Coldrey, M. Gourcy).

2. URBANISME

Convention de rétrocession – Lotissement Les Terrasses de Tournoël

Rapporteur : M. Gilbert MÈNARD, Adjoint au Maire
en charge de l'Urbanisme

M. Gilbert MÈNARD rappelle à l'assemblée la délibération n° 81/2016 concernant la convention de rétrocession de la voirie et des équipements communs du lotissement « Les Terrasses de Tournoël » à Volvic.

Un permis d'aménager pour une première tranche de ce lotissement a été accordé en date du 11 août 2016, au profit de la Sté CLARUS MONS.

A ce jour, l'aménageur a déposé un permis d'aménager pour une deuxième tranche où notamment une convention de rétrocession relative aux voiries, espaces verts et réseaux est nécessaire, de manière à ce que l'ensemble des voiries de la zone 1AUH ait un statut communal.

Ainsi, le Conseil Municipal, M. Gilbert MÈNARD entendu, et après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à signer la convention de rétrocession relative aux voiries, espaces verts et réseaux et tous les documents et actes s'y rapportant.

3. URBANISME

Convention de subvention de façades

Rapporteur : M. Gilbert MÈNARD, Adjoint au Maire.
en charge de l'Urbanisme.

M. Gilbert MÈNARD rappelle à l'assemblée que la commune de Volvic et la Communauté d'Agglomération du Riom Limagne et Volcans ont décidé de s'associer pour augmenter leur participation dans le financement des travaux réalisés par des propriétaires privés ayant pour objectif la revalorisation du territoire par le traitement des aspects patrimoniaux et de la qualité architecturale du bâti.

Dans le cadre de ses actions d'accompagnement avec les programmes OPAH-RU, la Communauté d'Agglomération subventionne les projets de ravalement de façades selon les secteurs et critères définis dans la convention à hauteur de :

- * 40 % du montant des travaux HT fournis et posés par des professionnels, plafonnés à 10 000 € sur les secteurs prioritaires,
- * 20 % du montant des travaux HT fournis et posés par des professionnels, plafonnés à 10 000 € sur les secteurs en OPAH-RU.

La commune de Volvic interviendrait en abondement de l'aide RLV selon un taux différencié en fonction des zones

- pour les secteurs prioritaires, un taux de participation de 10 % avec un plafond de 10 000 € de travaux HT subventionnables,
- pour le reste du secteur OPAH-RU, un taux de participation de 13 % avec un plafond de 10 000 € de travaux HT subventionnables.

Les critères à réunir pour l'attribution d'une aide communautaire et d'une aide communale sont les suivants

- les logements actuels ont plus de 40 ans,
- les logements sont occupés en tant que résidence principale actuelle ou future, par le propriétaire occupant ou un locataire, sans conditions de ressources dans les deux cas,
- le logement doit répondre aux normes de déconco,
- les façades sont visibles depuis le domaine public,
- le traitement complet de la façade subventionnée : enduit, rejointement ou peinture, peinture des menuiseries, zinguerie, accessoires (ferronneries ...),
- les travaux sont réalisés par des professionnels du bâtiment,
- les travaux respectent les préconisations de la Commission « Façade » de la commune et de l'autorisation du droit des sols.

Interventions

L.P. COLDREY demande si les toitures sont prises en compte

G. MÉNARD précise que les toitures ne sont pas concernées et que d'autres actions d'OPAH peuvent intervenir

B. GHÉLIER s'étonne qu'il n'y ait pas de critères de ressources dans les conditions d'attribution.

G. MÉNARD confirme que c'est effectivement un choix.

L.P. COLDREY demande si les villages peuvent bénéficier des aides.

G. MÉNARD précise que les villages ne font pas partie du périmètre éligible et qu'il reste très peu de façades susceptibles d'être refaites

E. JENNIN voudrait savoir si les locataires peuvent bénéficier des aides.

G. MÉNARD rappelle que seuls les propriétaires peuvent présenter des dossiers et bénéficier du dispositif

D. AMBLARD regrette que pour la contre-bourg de la commune, le même taux ne soit pas appliqué partout.

Dans ce cadre, le Conseil Municipal, M. Gilbert MÉNARD entendu et après en avoir délibéré, à l'unanimité

- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à signer la convention précitée et tous les documents et actes s'y rapportant.

4. CULTURE

Musée Marcel Sahut – Vente de vitrines aux enchères

Rapporteur : Mme Nicole LAURENT, Adjointe au Maire,
en charge du Patrimoine

Mme Nicole LAURENT expose à l'assemblée que dans le cadre des travaux de réfection des salles du 2^e étage du musée Marcel Sahut, les 13 vitrines des cabinets de dessin (ancienne présentation œuvres de Daumier et de Gravin) ont été déplacées. Il serait peu opportun de replacer ces vitrines dans les nouveaux espaces aménagés notamment en raison du fait qu'elles ne répondent plus aux normes de conservation préventive.

De plus, une toute petite partie seulement des collections d'arts graphiques du musée ne peut être présentée dans ces vitrines, pour des questions de formats. Le coût du réaménagement de l'intérieur de ces vitrines pour les adapter aux normes et permettre la présentation des collections serait proche de celui de l'achat de vitrines neuves.

Il existe trois formats de vitrines :

a) H. 200 ; L. 135 ; Pr. 50 cm (x 2)

b) H. 200 ; L. 181 ; Pr. 50 cm (x 9)

c) H. 200 ; L. 200 ; Pr. 50 cm (x 2)

Interventions

E. AGBESSI demande si un tarif préférentiel pourrait être appliqué pour les associations villageoises désirant acquérir ces vitrines.

M. HAMOUMOU répond que rien ne s'y oppose. En revanche, il précise que ce mobilier très spécifique est difficilement réutilisable pour une activité courante

Ainsi, le Conseil Municipal Mme Nicole LAURENT entendue, et après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **APPROUVE** la vente de ces vitrines au prix de 150 euros par unité pour le petit format et de 200 euros par unité pour les deux autres formats.
- **AUTORISE** toutes formes de ventes, y compris les ventes aux enchères sur un site internet spécialisé

5. PERSONNEL

Modification du tableau des emplois permanents – Création de poste

Rapporteur : M. Mohand HAMOUMOU, Maire

M. Mohand HAMOUMOU expose à l'assemblée,

Considérant que le besoin de poursuivre le développement de la notoriété de la ville et l'information sur les projets municipaux sur les réseaux sociaux s'avère permanent;

Considérant également que l'opportunité de créer en interne des supports de communication pour les activités communales constitue une source d'économies,

Il est proposé de créer, à compter du 15 mars 2019, un poste de chargé de communication numérique à temps complet au grade d'adjoint administratif.

Interventions

E. AGBESSI

1. Demande à avoir les fiches de poste de Mme Séverine PAULET et de Mme Violaine FAURE.
2. Estime que ce recrutement n'est pas pertinent et qu'il n'est pas dans les faits en adéquation avec les besoins de la commune. Il s'étonne que ce recrutement ait lieu peu de temps avant les prochaines échéances électorales.

M. HAMOUMOU répond à E. AGBESSI qu'il est en train de faire un procès d'intention qui n'amène rien au débat. Séverine est en poste depuis plusieurs mois en CDD pour faire face à la charge de travail. Compte tenu qu'il s'avère que celle-ci n'est pas temporaire, la décision a été prise de proposer la création d'un poste. De plus le fait de prendre en charge en interne la partie création infographique fait faire des économies substantielles à la commune.

Quant aux fiches de poste, elles sont disponibles auprès du service des Ressources Humaines.

Le Conseil Municipal M. Mohand HAMOUMOU entendu, et après en avoir délibéré, par 21 voix « pour » et 6 « abstentions » (E. Agbessi, L. Pénovère, F. Rigoulet, E. Jennin, LP Coldrey, M. Gourcy).

- **APPROUVE** la création, à compter du 15 mars 2019, d'un poste de chargé de communication numérique à temps complet, au grade d'adjoint administratif.

6. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

RIOM LIMAGNE ET VOLCANS – Rapport 2019 de la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (C.L.E.C.T.)

Rapporteur : M. Mohand HAMOUMOU, Maire.

M. Mohand HAMOUMOU informe l'assemblée que par courrier reçu le 18 février 2019, la Communauté d'Agglomération Riom Limagne et Volcans (RLV) nous a notifié le Rapport adopté par la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT) lors de sa réunion du 7 février 2019.

Ce rapport doit être soumis à l'approbation de l'ensemble des conseils municipaux des 31 communes membres. Il sera adopté si la majorité qualifiée des communes (la moitié des communes représentant les 2 tiers de la population de l'E.P.C.I. ou les 2 tiers des communes représentant la moitié de la population de l'E.P.C.I.) émet un avis favorable.

La CLECT a traité, les flux financiers engendrés par les transferts de compétences (restitution de RLV vers les communes membres ou transferts des communes vers RLV)

Les propositions formulées dans ce rapport concernent :

- Le transport public des élèves des écoles primaires et maternelles (liaisons entre les écoles et la piscine communautaire Béatrice HESS, liaisons entre les écoles et les autres sites communautaires)
- Le transfert de la compétence « Plan local d'urbanisme, documents d'urbanisme en tenant lieu et carte communale ».
- L'adhésion au Syndicat Intercommunal d'Aide à Domicile (SIAD) pour les communes de Volvic et Châtel-Guyon,
- L'Espace Naturel Sensible (ENS) de Pulvérières,
- L'adhésion à la Mission Locale.
- Les interventions musicales dans les écoles,
- Les interventions sportives dans les écoles.
- Le réseau de lecture publique.
- Le maintien à domicile des personnes âgées (portage de repas et aide à domicile) pour les communes de Pulvérières, Sayat et Saint-Ours-les-Roches,
- Le transport public de voyageurs pour les communes de Sayat et Saint-Beauzire.

M. le Maire précise au conseil qu'en tant que membre de la CLECT, à plusieurs reprises il a alerté sur une application pas toujours cohérente ni équitable des règles de la CLECT. Pour cette raison il s'abstiendra.

Le Conseil Municipal, M. Mohand HAMOUMOU entendu, et après en avoir délibéré par 26 voix « pour » et 1 « abstention » (M. Hamoumou), **DÉCIDE** :

- **d'approuver** le rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées joint au dossier et consultable en mairie.
- **de notifier** cette décision à Monsieur le Président de la Communauté d'Agglomération Rion Limagne et Volcans.

7. FINANCES

Rapport d'Orientation Budgétaire

Rapporteur M. Mohand HAMOUMOU, Maire.

M. Mohand HAMOUMOU informe l'assemblée que le Conseil Municipal est invité, comme chaque année, à présenter son Rapport d'Orientation Budgétaire (R.O.B.), et ce afin de discuter des grandes orientations qui présideront à l'élaboration du prochain budget primitif. Conformément à la réglementation, ce rapport a été joint à la note de synthèse adressée aux membres du Conseil Municipal.

La présentation de ce rapport constitue un moment important de la vie d'une collectivité.

Il permet de définir une stratégie financière et une politique d'investissement ainsi que les engagements pluriannuels envisagés.

Cette présentation doit avoir lieu dans les deux mois précédant l'examen du budget primitif et des budgets annexes et ne peut être organisée au cours de la même séance que l'examen du budget primitif.

Bien que la tenue d'un tel débat soit prescrite par la loi (article L. 2312-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), ce dernier n'a aucun caractère décisionnel mais doit faire l'objet d'une délibération afin que le représentant de l'Etat puisse s'assurer du respect de la loi.

Interventions

E. AGBESSI à l'issue des échanges prend la parole pour

- souligner la qualité du rapport d'orientation budgétaire,
- regretter un manque de vision d'ensemble à moyen terme,
- insister sur le déplacement du barycentre du centre bourg avec l'ouverture du pôle médical,
- souligner que la VVX est d'abord l'affaire d'une personne qui veut développer le trait en sollicitant les moyens de la commune
- dire que l'éventuel objectif de restauration le Château de Crouzol ne comporte pas de réelle valeur ajoutée pour Crouzol

- s'étonner du manque de soutien de la commune à l'École d'Architecture. de nombreuses personnes sont soucieuses de devenir de l'école
- insister sur la nécessité de prendre en compte les friches industrielles
- rappeler le déséquilibre existant dans le domaine touristique entre le haut, le bas de Volvic et la périphérie. Il conclut en rappelant qu'il faut rester vigilant.

M. HAMOUMOU précise qu'il répondra sur les différents points mais il tient à rappeler avant tout que la situation de la commune est saine financièrement. Il s'étonne que le débat ne porte pas sur le budget et la fiscalité

Pour les points soulevés et sans entrer dans une polémique de campagne électorale :

1. VVX : en ce qui concerne VVX, il s'agit d'un vrai partenariat qui contribue à la notoriété tant de la commune que de la SEV. Jean Michel Chopin, passionné de trail porte la partie sportive. Pour la commune, soucieux de l'animation de la commune et voulant accueillir les familles des sportifs, je porte au sein du comité de pilotage la partie culture et animations, financée par la commune

Le coût précis des animations VVX sera présenté au moment du vote du budget.

2. ARIME : il n'y a pas de projet arrêté à ce jour mais il y a des hypothèses dont un hôtel/restaurant pour répondre au besoin du développement touristique. Nous allons nous faire conseiller pour lancer un appel à projets si pertinent. C'est un dossier délicat car le lieu fait partie du patrimoine de la commune. D'un autre côté les investissements sont conséquents pour une mise aux normes

3. IMAPEC : Ce n'est pas sérieux de vouloir laisser penser que la commune ne soutient pas l'Imapac, anciennement Edav. Elle a largement rempli sa mission (accompagnement financier, juridique...) avant 2008 avec Jean Laurency comme après 2008 avec moi. Encore récemment, avant le lancement de l'appel à dons, la commune a commandé et payé un nouveau tour d'entretien de 12 000 euros. Mais il faut des élèves et malgré les démarches passées avec la Région, la fréquentation est très faible.

Le bi-centenaire sera l'occasion de communiquer plus largement sur l'école. A ce propos, le livre sur l'école d'architecture est prêt à être publié.

Nous avons déjà évoqué tout cela lors d'une question de M. Coldrey lors du dernier conseil. Ce sera l'occasion de le faire figurer dans le PV

En conclusion, M. HAMOUMOU rappelle les axes du projet de mandat 2014 en les projetant : qui confirment que tous les projets et actions mis en œuvre s'inscrivent dans cette vision globale.

G. MÉNARD souhaite un renforcement de l'équipe technique en termes de suivi de projets (via des cabinets ou des recrutements de chefs de projets)

JC GIGALT intervient :

- sur la question du barycentre du bourg de Volvic qu'il faut mettre en parallèle avec les questions de stationnement,

- sur le positionnement du site du Goulet qui doit, en synergie avec le centre bourg, en favoriser la fréquentation. Pour le site du Goulet, la question du foncier est déterminante.

G. MÉNARD rappelle que des actions sont entreprises pour le centre bourg avec l'objectif d'attirer de nouveaux habitants. Le stationnement reste un sujet délicat dont le traitement se heurte aux avis des services des bâtiments de France (interdiction de démolir pour des parkings au centre).

E. JENNIN fait état de la friche du triangle de la Pierre. Il regrette que les touristes ne restent pas dans le bourg et constate que c'est un problème qui dure depuis plusieurs décennies.

M. HAMOUMOU conclut en rappelant que la question de la fragilité ou déclin commercial des centres bourgs et plus généralement des centres villes est un problème général qui alimente de nombreux débats nationaux. Il est dû à l'arrivée des centres commerciaux, aux difficultés de stationnement et à l'évolution des modes de vie

Le Conseil Municipal, M. Mohand HAMOUMOU entendu, **PREND ACTE** de la présentation du Rapport d'Orientation Budgétaire 2019 portant sur le budget principal et les budgets annexes de la commune de Volvic, sur la base des éléments figurant dans le document présenté en séance.

INFORMATIONS

- Proposition de dates pour les prochains Conseils Municipaux

JEUDI 28 MARS 2019	19 h 00	Vote du Budget
JEUDI 25 AVRIL 2019	19 h 00	
JEUDI 23 MAI 2019	19 h 00	
JEUDI 27 JUIN 2019	19 h 00	

L'ordre du jour étant épuisé et plus aucune intervention n'étant demandée, Monsieur le Président clôt la séance à 21 h 30.

La Secrétaire de séance,
Isabelle DOMINGUES



Le Maire,
Mohand HAMOUMOU



PROCÈS VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 28 MARS 2019 A 19 H 00

Le Conseil Municipal de la Commune de Volvic dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie de Volvic sous la présidence de M. Mohand HAMOUMOU, Maire.

Étaient présents : M. Mohand HAMOUMOU – M. Jean-Pierre PEYRIN – Mme Christine DIEUX – M. Jean-Christophe GIGAULT – Mme Nicole LAURENT – M. Gilbert MÉNARD – Mme Nadège BROSSEAUD-LEROY (jusqu'au point n° 11) – M. Daniel BAPTISTE – Mme Marie-Aude JACQUES – Mme Denise AMBLARD – M. Jean-Yves SUDRE – Mme Marguerite SOUTY – M. Jean-Baptiste M'BOUNGOU – Mme Bernadette GRELIER – Mme Isabelle DOMINGUES – M. César DE SOUSA – M. Joël DE AMORIM – Mme Françoise RIGOLET – M. Eric AGBESSI – Mme Fanny ANNEZO – M. Michel GOURCY.

Étaient représentés :

Mme Nadège BROSSEAUD-LEROY par Mme Nicole LAURENT (à partir du point n° 12).

M. Okan YALCIN par M. Jean-Baptiste M'BOUNGOU.

M. Florent LOUSTALET par M. Gilbert MÉNARD.

M. Louis-Paul COLDREY par M. Eric AGBESSI.

M. Bruno MAGNIN par M. Jean-Pierre PEYRIN.

Étaient absents : M. Laurent PÉNEVÈRE – M. Elie JENNIN.

M. Mohand HAMOUMOU, Maire, après avoir procédé à l'appel des conseillers, constate le quorum atteint, ouvre la séance du Conseil Municipal et désigne **M. Jean-Baptiste M'BOUNGOU** aux fonctions de secrétaire de séance.

LECTURE DES DECISIONS PRISES PAR MONSIEUR LE MAIRE DANS LE CADRE DE SA DELEGATION D'ATTRIBUTIONS :

CONCESSIONS DE CIMETIÈRE

- Vente de concession de cimetière

Date d'acquisition	Titulaire	N° concession	Date d'expiration	Montant
12/3/2019	Confidentiel	n° 303 - 4 ^{ème} cimetière	Perpétuelle	987 €
12/3/2019	Confidentiel	n° 375 - 4 ^{ème} cimetière	Perpétuelle	644 €

BAUX

- BAIL PROFESSIONNEL POLE TERTIAIRE ET MEDICAL

Signature d'un bail professionnel avec la SCCV Volmed concernant des locaux situés au 1^{er} étage du Pôle Tertiaire et Médical

Adresse : Avenue de la Liberté 63530 Volvic

Durée : 9 ans, renouvelable par tacite reconduction pour une durée ne pouvant porter la durée totale du bail à plus de douze ans

Indemnité d'occupation :

- 32 832 € TTC/HC/an (trente-deux mille huit cent trente-deux euros, toutes taxes comprises, hors charges, par an) pour une période de 6 ans débutant à la date de mise en location, soit le 1^{er} mars 2019

- 29 232 € TTC/HC/an (vingt-neuf mille deux cent trente-deux euros, toutes taxes comprises, hors charges, par an) à compter de la 7^{ème} année.

1. **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU JEUDI 28 FÉVRIER 2019**

Le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 28 février 2019 est approuvé par 21 voix « pour » et 4 voix « contre » (E. Agbessi, LP. Coldrey, F. Rigoulet, M. Gourcy)

2. **PERSONNEL**

Création des emplois saisonniers

Rapporteur : Mohand HAMOUMOU, Maire.

M. Mohand HAMOUMOU expose à l'assemblée,

qu'il est nécessaire, pour assurer le bon fonctionnement des services offrant des prestations directes aux usagers pendant la période estivale, de créer 9 emplois saisonniers qui seront affectés dans les services suivants :

SERVICES TECHNIQUES

- 3 emplois saisonniers à temps complet affectés à l'entretien des espaces verts et à la propreté urbaine, pendant la période allant du 13 mai au 6 septembre 2019, rémunérés sur la base du 1^{er} échelon du grade d'adjoint technique,
- 3 emplois saisonniers à temps complet affectés à l'arrosage des espaces verts, rémunérés sur la base du 1^{er} échelon du grade d'adjoint technique, d'une durée de 3 semaines chacun pour les mois de juillet et d'août

MUSÉE

- 1 emploi saisonnier à temps non complet (28 heures hebdomadaires en moyenne sur la période allant du 3 mai au 30 novembre 2019) chargé de l'accueil de tous les publics (scolaires, loisirs, adultes) et la médiation autour de l'exposition temporaire. Ce poste sera rémunéré sur la base du 1^{er} échelon du grade d'adjoint du patrimoine.

MAISON DE L'ARTISANAT

- 1 emploi saisonnier à temps non complet (30 heures hebdomadaires sur la période allant du 15 juin au 15 septembre 2019) pour assurer l'accueil de la clientèle fréquentant la maison de l'artisanat. Ce poste sera rémunéré sur la base du 1^{er} échelon du grade d'adjoint du patrimoine

CAMPING

- 1 emploi saisonnier à temps non complet (22 heures hebdomadaires en moyenne sur la période allant du 1^{er} mai au 13 octobre 2019) chargé d'apporter un renfort pour l'accueil de la clientèle pendant toute la saison estivale. Ce poste sera rémunéré sur la base du 1^{er} échelon du grade d'adjoint administratif

Interventions

E. AGRFSSI demande qui porte la structure de la Maison de l'Artisanat.

N. LAURENT répond qu'il s'agit de l'Association Prolave, et que le fonctionnement du bâtiment est à la charge de la commune.

M. HAMOUMOU précise que le fonctionnement est financé soit par une prise en charge directe par la commune, soit par une subvention à l'Association Prolave

Ainsi, le Conseil Municipal, M. Mohand HAMOUMOU entendu, et après en avoir délibéré, à l'unanimité

- **APPROUVE** la création de 9 emplois saisonniers tels que présentés ci-dessus.

3. CULTURE

Musée Marcel Sahut – Ouverture et tarifs 2019

Rapporteur : Nadège BROSSEAUD-LEROY, Adjointe au Maire,
en charge de la Culture

Mme Nadège BROSSEAUD-LEROY expose à l'assemblée les modalités d'ouverture de saison 2019 du Musée Marcel Sahut.

Ouverture et horaires :

DU 17/05/2019 AU 01/09/2019 ET DU 21/09/2019 AU 03/11/2019

▪ Horaires d'ouverture

- de mai à juin et de septembre à novembre :
du mercredi au vendredi : 14 h – 18 h
samedi - dimanche : 10 h – 12 h 30 et 14 h – 18 h
- juillet et août :
du mercredi au dimanche : 10 h – 12 h 30 et 14 h – 18 h
- le musée sera fermé les jours fériés
- Nuit des Musées le 18 mai : ouverture jusqu'à 22 h
- VVX les 31 mai et 1^{er} juin : ouverture en continu de 10 h à 18 h
- Journées Européennes du Patrimoine les 21 et 22 septembre : ouverture en continu de 10 h à 18 h

Tarifs entrées

- Plen tarif : 3 €
- Tarif réduit : 1,50 € (étudiants volvicais, élèves EMMV et abonnés saison culturelle Volvic)
- Gratuité : moins de 18 ans, demandeurs d'emploi, détenteurs cartes ICOM, PASS-PRO TOURISME etc, personne handicapée et son accompagnateur
- Tarif groupe : 40 € dans la limite de 20 personnes (gratuité pour accompagnateur)

Interventions

B. GRELIER demande pour quelle raison le Musée est fermé en septembre

N. BROSSEAUD-LEROY répond que cette fermeture permet la préparation des futures expositions et la réalisation des travaux nécessaires.

Dans ce cadre, le Conseil Municipal, Mme Nadège BROSSEAUD-LEROY entendue et après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **APPROUVE** les tarifs et les modalités d'ouverture du Musée Marcel Sahut pour la saison 2019, telles que décrits ci-dessus.

4. FONCIER

Etat des transactions foncières 2018

Rapporteur : M Gilbert MÉNARD, Adjoint au Maire,
en charge de l'Urbanisme

M Gilbert MÉNARD informe l'assemblée que l'article L 2241-1 du Code Général des Collectivités Territoriales dispose que dans les communes de plus de 2 000 habitants, chaque année, une délibération doit intervenir sur le bilan des acquisitions et des cessions

En application de ces dispositions, le **Conseil Municipal**, M Gilbert MÉNARD entendu

- **PREND ACTE** de la liste des opérations immobilières effectuées directement par la commune au cours de l'année 2018 qui est la suivante :

TRANSACTIONS ENGAGÉES EN 2018

Suite à l'enquête publique de classement/déclassement :

Pour les classements, la commune de Volvic achète les parcelles suivantes :

- AC 386 d'une contenance de 17 m² au prix de 340 € au profit de Mme Badiou Mireille
- AC 390-391-393 pour une contenance totale de 12 m² au prix de 240 € au profit de M. Corrode Jean
- AC 378 d'une contenance de 4 m² au prix de 80 € au profit de Mme Lesme Marie
- AC 380 d'une contenance de 5 m² au prix de 100 € au profit de M. Leyrit Jean
- ZA 419 d'une contenance de 132 m² à l'euro symbolique au profit de l'aménageur CLARUS MONS
- AY 413 d'une contenance de 17 m² au prix de 340 € au profit de Mme Commandre Marianne
- ZP 379-381 pour une contenance totale de 86 m² au prix de 103,20 € au profit de M. Chaouf Christian

Pour les déclassements, la commune de Volvic vend les parcelles suivantes :

- AC 396 d'une contenance de 29 m² au prix de 580 € à M. Parrot Pierre
- AM 345 d'une contenance de 5 m² au prix de 100 € à M. Le Doucen Jacques

Pour les échanges de classement et déclassement :

➤ **Moulet, Impasse du Clouy et Rue du Bourg**

- échange sans soulte entre la commune de Volvic et la SCI Marival / M. Moura ro, correspondant à 59 m² pour chaque partie, parcelles concernées AC 395 – ZB 335
- échange avec une soulte de 600 € au profit de la commune par M. Mouly Fabrice, correspondant à une différence de 30 m², parcelles concernées ZB 375-376

➤ **Marcenat, Route de Paugnat**

- échange avec une soulte de 80 € au profit de la commune par M. Vacher Pascal, correspondant à une différence de 4 m², parcelles concernées AC 376-381
- échange avec une soulte de 200 € au profit de la commune par M. Leyrit Stéphane, correspondant à une différence de 10 m², parcelles concernées AC 382-384

Crouzol : cession de la parcelle AM 250 au profit du département pour la réalisation d'un ouvrage au prix de 75 €

Route de Tournôil : AR 176-177-178-179-181 : transaction d'échange sans soulte entre la commune de Volvic et M. Viera Christophe

Rue des écoles – îlot malin : AR 434 - acquisition confiée à l'EPF-Smef pour une opération de démolition et création de logements

ACQUISITIONS

- **Marcevat – Emprise foncière pour un passage d'ouvrage concernant une canalisation assainissement** : transaction entre les Cts Gozzo et la commune de Volvic. Parcelle cadastrée ZB 185 au prix de 2 052,10 €
- **Avenue de la Liberté** – acquisition de locaux d'une surface de 192 m² transaction entre SCCV VOLMED au prix de 412 000 €
- **Route de Tournoël - AR 181** Régularisation de droits indivis dans une cour commune, transaction à l'Euro symbolique entre la Commune de Volvic et les Consorts Vidal

VENTES

Néant

5. FONCIER

Acquisition de la parcelle ZR 155

Rapporteur : Gilbert MÉNARD, Adjoint au Maire,
en charge de l'Urbanisme

M. Gilbert MÉNARD rappelle à l'assemblée que par délibération n° 08/2017, le Conseil Municipal a approuvé l'acquisition de la parcelle ZR 155 située à Tourtole, Rue des Ecoles. Par la suite, la commune a renoncé à son acquisition pour le motif exposé ci-après.

Pour des raisons techniques liées à la réalisation des travaux de rétention des eaux pluviales du lotissement « Les Terrasses de Lavaud » à Tourtole, et à une cohérence d'équipement des lieux, l'aménageur a en effet proposé à la commune d'acheter directement cette parcelle au propriétaire. Afin de ne pas retarder les travaux du lotissement où des futurs acquéreurs s'étaient déjà positionnés pour l'achat de lot, il a été convenu que cette opération devait être menée de front.

En effet, un dispositif d'une capacité supérieure permettant de répondre aux bassins de rétention des eaux pluviales de l'ensemble du secteur a été accepté lors des réunions de travaux auxquelles la commune était conviée.

Par conséquent, cette alternative est recevable car elle permet également de récupérer les eaux pluviales de la route départementale située en amont et répondra aussi, au besoin futur du potentiel foncier constructible restant dans la Rue des Ecoles

D'un commun accord entre le lotisseur et la commune, il a été décidé de déplacer ce dispositif afin d'optimiser son utilisation. Comme il avait été convenu dans un premier temps de recourir à une rétrocession du bassin de rétention du lotissement et à l'acquisition de cette parcelle, il est proposé de racheter à l'aménageur CLARUS MONS la parcelle cadastrée ZR 155, au prix de 79 500 €, qui à ce jour est totalement aménagée

Le prix de vente correspond à 57 100 € pour l'acquisition de la parcelle, et 13 400 € pour l'intégralité de son aménagement : réalisation du bassin de rétention, plantations, etc.

Il est important de souligner que ce lieu deviendra un nouvel espace vert pour tous les riverains, utilisateurs de la salle de village située à proximité. Il fera l'objet d'un classement dans le domaine public de la commune lors de la prochaine démarche d'enquête publique

Dans ce cadre, le Conseil Municipal, M. Gilbert MÉNARD entendu, et après en avoir délibéré, à l'unanimité, **DÉCIDE** :

- D'AUTORISER l'achat de la parcelle cadastrée ZR 155 à l'aménageur CLARUS MONS,
- DE CONFIER la rédaction de l'acte d'acquisition à Me GUINOT Notaire à Volvic et DE PRENDRE EN CHARGE les frais notariés,
- D'AUTORISER M. MENARD Gilbert, Adjoint au Maire, à signer l'acte correspondant.



6. URBANISME

Subvention de façade : zones UD et UB du Plan Local d'Urbanisme de Volvic

Rapporteur : Gilbert MÉNARD, Adjoint au Maire,
en charge de l'Urbanisme.

M. Gilbert MÉNARD rappelle à l'assemblée la délibération n° 13/2019 concernant les actions d'accompagnement des programmes OPAH-RU de la Communauté d'Agglomération Riom Limagne et Volcans.

Dans cette même optique, la commune de Volvic souhaiterait proposer également une aide financière aux propriétaires privés se trouvant hors des zones définies par RLV en OPAH-RU.

Une participation communale pourrait être mise en place à hauteur de 33 % pour un montant de travaux plafonné à 10 000 €. Cette aide s'appliquerait pour l'ensemble des zones du territoire classées en UD et UB du Plan Local d'Urbanisme de Volvic.

Les critères à réunir pour l'attribution de l'aide communale seraient les suivants :

- logements actuels de plus de 40 ans
- logements occupés en tant que résidence principale, actuelle ou future, par le propriétaire occupant ou un locataire, sans conditions de ressources dans les deux cas
- logement répondant aux normes de décence
- façades visibles depuis le domaine public
- traitement complet de la façade subventionnée : enduit, rejointement ou peinture
- travaux réalisés par des professionnels du bâtiment
- respect des préconisations de la Commission « Façade » de la commune et de l'autorisation du droit des sols.

Les courriers d'attribution et les versements de subvention seront traités par la Mairie de Volvic.

Interventions

E. AGBESSI s'interroge sur la formulation utilisée pour le premier critère : cela signifie-t-il que les façades doivent être refaites tous les 40 ans ?

G. MÉNARD répond que c'est l'âge de la maison qui compte et non pas l'ancienneté du crépi.

Dans ce cadre, le Conseil Municipal, M Gilbert MÉNARD entendu, et après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **APPROUVE** le programme de subvention de façades proposé ci-dessus.
- **CHARGE** la Communauté d'Agglomération Riom Limagne et Volcans de l'accompagnement technique réalisé par SOLHA, et **ACCEPTÉ** de rembourser la Communauté d'Agglomération Riom Limagne et Volcans pour cette prestation.

7. URBANISME

SIEG – Travaux d'enfouissement des réseaux télécom aux abords des Postes « Chelres et Espinasse »

Rapporteur : Jean-Pierre PEYRIN, Adjoint au Maire,
en charge des Travaux

M. Jean-Pierre PEYRIN informe l'assemblée que dans le cadre des travaux d'enfouissement des réseaux télécom aux abords des postes Chelres et Espinasse, il y a lieu de prévoir l'enfouissement des réseaux de télécommunications cités ci-dessus en coordination avec les réseaux électriques

Un avant projet des travaux a été réalisé par le Syndicat Intercommunal d'Electricité et de Gaz du Puy-de-Dôme auquel la commune est adhérente

En application de la convention cadre relative à l'enfouissement des réseaux télécoms signée le 7 juin 2005 et de ses avenants n° 1 et 2 signés respectivement le 15/9/2010 et le 21/3/2016 entre le SIEG, le CONSEIL DÉPARTEMENTAL et ORANGE, les dispositions suivantes sont à envisager

- * La tranchée commune en domaine public et en domaine privé est à la charge du SIEG
- * L'étude, la fourniture et la pose du matériel du génie civil nécessaire à l'opération réalisées par le SIEG en coordination avec les travaux de réseau électrique, sont à la charge de la Commune pour un montant de 3 600,00 € HT, soit 4 320,00 € TTC
- * Orange réalise et prend en charge l'esquisse de l'étude d'enfouissement, l'étude et la réalisation du câblage, la fourniture des chambres de tirage (corps de chambre, cadre et tampons) sur le domaine public, la dépose de ses propres appuis
- * Depuis le 1^{er} janvier 2016, le Conseil Départemental finance à hauteur du taux FIC de la commune, pondéré par son coefficient de solidarité, le coût HT des travaux restant à la charge communale, dans la mesure où la commune aura inscrit ces travaux dans sa programmation FIC demandée pour le 31 décembre de chaque année. Ces travaux seront considérés alors comme le projet prioritaire de la commune pour la période concernée. Il est précisé que la commission permanente du Conseil Départemental prononcera une décision individuelle pour chaque opération concernée

Dans ce cadre, le Conseil Municipal M. Jean-Pierre PEYRIN entendu, et après en avoir délibéré, à l'unanimité, **DÉCIDE** :

- **D'APPROUVER** l'avant-projet des travaux d'enfouissement du réseau télécom présenté ci-dessus
- **DE CONFIER** la réalisation des travaux d'étude, de fourniture et pose du matériel de génie civil au SIEG du Puy-de-Dôme
- **DE FIXER** la participation de la Commune au financement des dépenses de génie civil à 3 600,00 € HT, soit 4 320,00 € TTC et **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à verser cette somme, après réajustement en fonction du relevé mètre définitif, dans la caisse du Receveur du SIEG
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer la convention particulière d'enfouissement des réseaux de télécommunications relative à ce quartier
- **DE PRÉVOIR** à cet effet, les inscriptions nécessaires lors de la prochaine décision budgétaire.

8. URBANISME

SIEG – Travaux d'alimentation BTS Rue des Councils

Rapporteur : Jean-Pierre PEYRIN, Adjoint au Maire,
en charge des Travaux.

M. Jean-Pierre PEYRIN expose à l'assemblée que le Syndicat Intercommunal d'Électricité et de Gaz du Puy-de-Dôme a informé la commune être en possession du devis estimatif d'un montant total HT de 5 800,00 € relatif aux travaux d'alimentation en énergie électrique : Alimentation BTS Rue des Councils à Volvic.

Conformément aux décisions prises lors de son Assemblée Générale du 19/10/2013, le Syndicat Intercommunal peut envisager la réalisation des travaux si la commune accepte de verser une participation de **950,50 €** (47 50 mètres – fouille SIEG). Cette participation pourra être revue en fin de travaux suivant la longueur de réseau réellement construite.

Le calcul de la participation se décompose comme suit :

- forfait de 500 €
- jusqu'à 100 m, 17 €/m en fouille spécifique SIEG (26 50 m x 17 € = 450,50 €) – gratuit si fouille remise

Dans ce cadre, le **Conseil Municipal**, M. Jean-Pierre PEYRIN entendu, et après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **AUTORISE** le Syndicat Intercommunal d'Électricité et de Gaz du Puy-de-Dôme à effectuer ces travaux afin qu'il puisse émettre le titre correspondant et donner l'ordre d'exécution de cet ouvrage à l'entreprise chargée de le réaliser

9. FINANCES

Tarif restaurant scolaire pour les actions extrascolaires

Rapporteur : Jean-Baptiste M'BOUNGOU, Adjoint au Maire,
en charge des Affaires Scolaires

M. Jean-Baptiste M'BOUNGOU informe l'assemblée que la commune de Volvic a été sollicitée par le Club de Foot de Volvic (CSV) pour pouvoir accueillir au restaurant scolaire, dans le cadre d'un stage se déroulant sur les vacances de printemps 2018, les jeunes joueurs et leurs entraîneurs

Il leur est proposé le service de restauration scolaire en format self existant sur l'école Gustave Roghi à un tarif unique.

Ainsi, le **Conseil Municipal**, M. Jean-Baptiste M'BOUNGOU entendu, et après en avoir délibéré, à l'unanimité :

VALIDE un tarif unique de 5 € par personne qui s'appliquera sur les temps extrascolaires à toutes les associations ou organismes qui mèneraient une action en direction des enfants ou jeunes résidant sur le territoire volvicais

10. FINANCES

Liste annuelle des marchés publics 2018

Rapporteur : Mohand HAMOUMOU, Maire.

M. Mohand HAMOUMOU expose à l'assemblée que malgré l'abrogation de l'article 133 de l'ancien Code des Marchés Publics par l'Ordonnance n° 2015-889 du 23 juillet 2015, et dans un souci de

transparence, il est présenté pour l'année 2018 la liste des marchés supérieurs à 25 000 € HT qui sera publiée sur le site internet de la ville

Pour rappel, cet article obligeait le pouvoir adjudicateur à publier, au cours du premier trimestre de chaque année, la liste des marchés conclus l'année précédente sur le support de son choix.

La liste ci-après indique la typologie des prestations et regroupe les marchés en fonction de leur montant selon les tranches suivantes :

- marchés dont le montant est égal ou supérieur à 25 000 € HT et inférieur à 90 000 € HT,
- marchés dont le montant est égal ou supérieur à 90 000 € HT et inférieur aux seuils de procédure formalisée mentionnés à l'article 42 de l'Ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics,
- marchés dont le montant est égal ou supérieur au seuil de procédure formalisée.

Les tableaux ci-dessous reprennent donc l'ensemble des marchés supérieurs à 25 000 € passés par la commune de Volvic en tant que pouvoir adjudicateur pour l'année 2018.

1) MARCHÉS DE TRAVAUX

MARCHÉS DE 25 000 à 89 999,99 € HT

Objet	Accord-cadre	Titulaire	Code Postal	Durée	Notification	Montant HT
MARCHE SUBSEQUENT REMPLACEMENT DU CHAUFFAGE GYMNASE CHAMBLEBOUX	Travaux de second œuvre revêtements muraux et faux-plafonds	Maehard	63118	3 semaines	03/09/2018	59 810,18 €
MARCHE SUBSEQUENT TRAVAUX DE RESTAURATION DU DEUXIEME ETAGE DU MUSEE MARCEL SAHUT	Travaux de second œuvre revêtements muraux et faux-plafonds	Da Cunha	63800	3 mois	13/09/2018	34 400,00 €

MARCHÉS DE 90 000 à 5 547 999,99 € HT

Objet	Accord-cadre	Titulaire	Code Postal	Durée	Notification	Montant HT
MARCHE SUBSEQUENT AMENAGEMENT DU PARKING DU CENTRE HISTORIQUE DE VOLVIC	Travaux de voirie et réseaux divers	Coas	63360	4 semaines		93 842,80 €

MARCHÉS DE 6 548 000 € HT et plus

Objet	Titulaire	Code Postal	Durée	Notification	Montant HT
Sans objet					

2) MARCHÉS DE FOURNITURES

MARCHÉS DE 25 000 à 89 999,99 € HT

Objet	Titulaire	Code Postal	Durée	Notification	Montant HT
-------	-----------	-------------	-------	--------------	------------

ACQUISITION D'UN MINIBUS AVEC AMENAGEMENT POUR TRANSPORT DE PERSONNES A MOBILITE REDUITE	Gérage Dugot	63000	/	19/04/2018	25 191,76 €
--	--------------	-------	---	------------	-------------

MARCHÉS DE 90 000 à 220 999,99 € HT

Objet	Titulaire	Code Postal	Durée	Notification	Montant HT
ACQUISITION DE LOGICIELS DE GESTION FINANCIERE ET RESSOURCES HUMAINES. ET PRESTATIONS ASSOCIEES	Cégid	75000 PARIS	5 ans	29/06/2018	133 187,82 €

MARCHÉS DE 221 000 € HT et plus

Objet	Titulaire	Code Postal	Durée	Notification	Montant HT
Sans objet					

3) MARCHÉS DE SERVICES

MARCHÉS DE 25 000 à 89 999,99 € HT

Objet	Titulaire	Code Postal	Durée	Notification	Montant HT
MARCHE DE MAITRISE D'OEUVRE POUR L'AMENAGEMENT DE LA MEDIATHEQUE MUNICIPALE DE VOLVIC	Cabinet Pérignon-Jalicon (groupement)	63100	2 ans	16/08/2018	108 316,67 €
MARCHE DE MAITRISE D'OEUVRE POUR L'AMENAGEMENT DE LA COUR D'HONNEUR DU CHATEAU DE BOSREDON	Cabinet Ugo Nocera (groupement)	30900	1 an et 6 mois	04/10/2018	42 920,00 €

MARCHÉS DE 90 000 à 220 999,99 € HT

Objet	Lots	Titulaire	Code Postal	Durée	Notification	Montant HT
ACCORD-CADRE DE SERVICES DE TELECOMMUNICATIONS	1 Téléphonie fixe	Bonyg-es Télécom	75116	1 an renouvelable 3 fois	05/04/2018	30 000 € par an max
	2 Téléphonie mobile	Euro Information Télécom	75002		09/04/2018	10 000 € par an max
	3 Accès Internet	Satel a Télécom	66360		05/04/2018	11 500 € par an max
SERVICES D'ASSURANCES	1 Cotisations aux bris	MAIF	79000	4 ans	24/12/2018	18 959,93 € pour 2019
	2 Responsabilité civile					6 336,27 € pour 2019
	3 Flotte automobile	SA/ACL	79000			0 207,45 € pour 2019
	4 Protection juridique					790,80 € pour 2019

MARCHÉS DE 221 000 € HT et plus

Objet	Titulaire	Code Postal	Durée	Notification	Montant HT
MAITRISE D'OEUVRE POUR LES TRAVAUX DE RESTAURATION DE L'EGLISE SAINT-PIERRE	Richard Duplat (groupement)	78210	Minimum 1 an (marché à tranches optionnelles)	07/10/2018	176 614,00 €

M. Mohand HAMOUMOU informe l'Assemblée que la liste sera publiée sur le site de la commune

Interventions

E. AGBESSI Demanda à avoir les plans de financement pour le dossier de l'église et le dossier de la médiathèque.

11. FINANCES

Camping « Volvic, Pierre et Sources » - Présentation du bilan d'activité 2018

Rapporteur : Fanny ANNEZO, Conseillère Municipale,
et Présidente du Conseil d'Exploitation du Camping.

Mme Fanny ANNEZO informe l'assemblée que le bilan de l'activité 2018 du Camping Municipal « Volvic, Pierre et Sources » a été présenté au Conseil d'Exploitation le 13 mars 2019.

Fréquentation des chalets :

L'étude des tableaux et des graphiques révèle un taux d'occupation moyen (sur 12 mois) en baisse : 41% (49 % en 2017).

Le taux d'occupation moyen (53%) de la saison touristique (mai-septembre / 5 mois) présente une baisse de 6 points (59% en 2017).

La baisse du taux d'occupation moyen s'explique en partie par :

- des taux d'occupation faibles au 1^{er} trimestre
- un début de saison très mitigé avec des taux en baisse pour la période de mai à juillet.

L'activité des mois de mai et juin repose essentiellement sur des locations en formule weekend

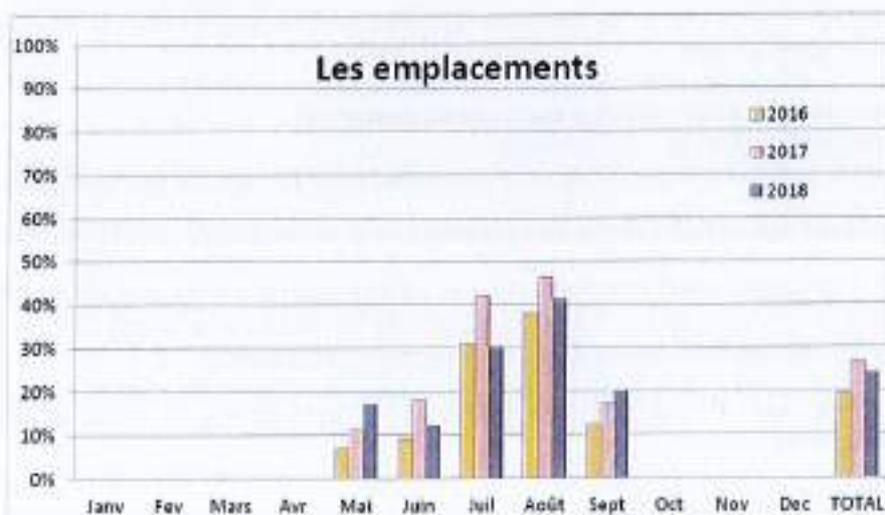
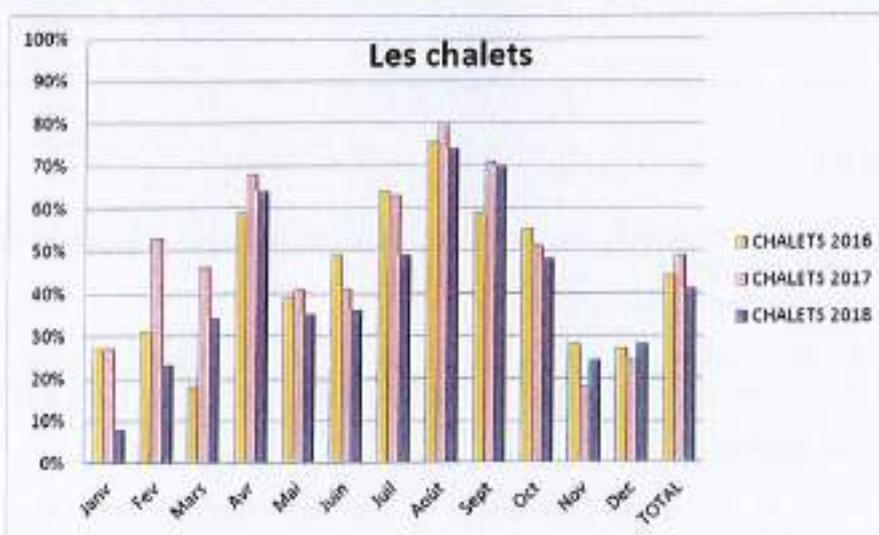
La saison 2018 a démarré avec une semaine de retard (elle a réellement débuté le 20 juillet) : deux facteurs sont mis en cause par les professionnels du tourisme à savoir la Coupe du Monde de Football et la complexité des démarches universitaires cette année.

Concernant les campings, 37% d'entre eux jugent leur activité bonne au mois de juillet alors que 50% l'estiment moyenne.

Fréquentation des emplacements :

Les chiffres sont stables en ce qui concerne la location des emplacements excepté pour le mois de juillet.

	CHALETS			EMPLACEMENTS		
	2016	2017	2018	2016	2017	2018
Janv	27%	27%	8%			
Fev	31%	53%	23%			
Mars	18%	46%	34%			
Avr	59%	68%	64%	Fermé	Fermé	Fermé
Mai	39%	41%	35%	7%	11%	17%
Juin	49%	41%	36%	9%	18%	12%
Juil	64%	63%	49%	31%	42%	30%
Août	76%	80%	74%	38%	46%	41%
Sept	59%	71%	70%	12%	17%	20%
Oct	55%	51%	48%			
Nov	28%	18%	24%			
Dec	27%	24%	28%			
TOTAL	44%	49%	41%	19%	27%	24%



Interventions

E. AGBESSI s'interroge concernant

1. l'étude ayant été menée sur la valorisation du camping, et notamment le devenir du parking
2. l'incidence des Eco lodges sur le camping.
3. les actions qui seront menées si l'étude n'est pas suivie.

M. HAMOUMOU répond :

1. qu'il n'a jamais été dit que rien ne serait fait, et qu'il y avait simplement des priorités budgétaires
2. que les Eco lodges ne visent pas le même public, qu'elles ne posent pas de problème de suréquipement car il existe aujourd'hui un besoin d'une gamme diversifiée.
3. que 3 chalets toités sont commandés

MA. JACQUES précise qu'il y aura besoin d'un complément sur le business plan concernant le modèle économique d'une zone aqua ludique.

G. MÉNARD souligne que l'activité saisonnière sur 2 mois rend difficile les simulations avec une fréquentation d'enfants

E. AGBESSI s'interroge sur le devenir des chalets supplémentaires

MA. JACQUES répond que les hébergements toités seront privilégiés.

B. GRELLIER souligne qu'un maintien des chalets demeurerait souhaitable, au vu du manque d'hébergements sur le secteur.

Le Conseil Municipal. Mme Fanny ANNEZO entendue, et après en avoir délibéré, par 23 voix « pour » et 2 « abstentions » (E. Agbessi, LP. Coldrey), **APPROUVE** le bilan d'activité 2018 du Camping « Valvic, Pierre et Sources »

Départ de Mme Nadège BROSSEAUD-LEROY procuration donnée à Mme Nicole LAURENT.

12. FINANCES

BUDGET ANNEXE CAMPING – Compte Administratif 2018

Rapporteur : Fanny ANNEZO, Conseillère Municipale,
et Présidente du Conseil d'Exploitation du Camping.

M. Mohand HAMOUMOU, Maire, ne prenant pas part au vote, **M. Jean-Pierre PEYRIN est désigné Président de Séance**

Mme Fanny ANNEZO expose à l'assemblée que le Compte Administratif établi en fin d'exercice, retrace les mouvements effectifs de dépenses et de recettes de la collectivité. Toutes les recettes et les dépenses réalisées au cours de l'année écoulée sont prises en compte, y compris celles qui ont été engagées mais non mandatées (procédure de rattachement en fonctionnement, état des restes à réaliser pour l'investissement).

Contrairement à un budget prévisionnel qui doit être équilibré (dépenses = recettes pour chaque section), le Compte Administratif qui décrit ce qui s'est effectivement passé, fait état des différences de réalisation dans l'exécution budgétaire entre les dépenses et les recettes de chaque section.

Le Compte Administratif 2018 du Budget Annexe Camping s'établit ainsi :

En section de d'exploitation

Recettes de l'exercice 107 413,58 €

Dépenses de l'exercice	116 320,79 €	
Solde de l'exercice	- 8 907,11 €	
Pour la section d'exploitation, le résultat de l'exercice est déficitaire :		- 8 907,11 €

En section d'investissement

Recettes de l'exercice	13 834,84 €	
Dépenses de l'exercice	5 929,86 €	
Solde de l'exercice	+ 7 904,98 €	
Pour la section d'investissement, le résultat de l'exercice est excédentaire :		+ 7 904,98 €

Soit un résultat cumulé déficitaire pour l'exercice **- 1 002,13 €**

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés (1)
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	59 320,00	54 865,76	0,00	0,00	4 454,24
012	Charges de personnel, frais assimilés	53 070,00	52 764,16	0,00	0,00	305,84
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
05	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		112 390,00	107 629,92	0,00	0,00	4 760,08
60	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
08	Dotations aux provisions et dépréciat'(2)	0,00	0,00			0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés(3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	2 012,41				
Total des dépenses réelles d'exploitation		114 402,41	107 629,92	0,00	0,00	6 772,49
023	Virements à la section d'investissement (4)	8 000,00				
042	Opérat' ordre transfert entre sections (4)	8 690,87	8 690,87			0,00
043	Opérat' ordre intérieur de la section (uniquement en M4) (4)	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		16 690,87	8 690,87			8 000,00
TOTAL		131 093,28	116 320,79	0,00	0,00	14 772,49
Pour information D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1		0,00				

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	100 000,00	101 356,06	0,00	0,00	-1 356,06
73	Produits issus de la fiscalité(5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	5 740,00	6 057,60	0,00	0,00	-317,60
Total des recettes de gestion courante		105 740,00	107 413,66	0,00	0,00	-1 673,66
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (2)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		105 740,00	107 413,66	0,00	0,00	-1 673,66
042	Opérat' ordre transfert entre sections (4)	0,00	0,00			0,00
043	Opérat' ordre intérieur de la section (uniquement en M4) (4)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		0,00	0,00			0,00
TOTAL		105 740,00	107 413,66	0,00	0,00	-1 673,66
Pour information R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1		26 353,28				

(1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts desquels il convient de soustraire les crédits employés.

(2) Si la règle applicable le régime des provisions s'applique, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(3) Ce chapitre n'existe pas en M 49.

(4) DE 023 = RI 021 ; DE 042 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DE 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043

(5) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M42.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP-DM-RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (1)
20	Immobilisations incorporelles	1 500,00	1 200,00	0,00	300,00
21	Immobilisations corporelles	12 190,87	1 729,86	0,00	10 461,01
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	16 690,87	5 929,86	0,00	10 761,01
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison - affectat* (8A,régle) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat* et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
620	Dépenses imprévues	0,00			
	Total des dépenses financières	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	16 690,87	5 929,86	0,00	10 761,01
040	Opérat* ordre transfert entre sections (2)	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (2)	0,00	0,00		0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	0,00	0,00		0,00
	TOTAL	16 690,87	5 929,86	0,00	10 761,01
	Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1	5 143,97			

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP-DM-RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
100	Réserves (5)	5 143,97	5 143,97	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison - affectat* (8A,régle)(3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat* et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	5 143,97	5 143,97	0,00	0,00
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	5 143,97	5 143,97	0,00	0,00
621	Virement de la section d'exploitation (2)	8 000,00			
040	Opérat* ordre transfert entre sections (2)	8 000,87	8 000,87		0,00
041	Opérations patrimoniales (2)	0,00	0,00		0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	16 000,87	8 000,87		8 000,00
	TOTAL	21 834,84	13 834,84	0,00	8 000,00
	Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1	0,00			

Commune de VOLVIC - Compte administratif 2018 BUDGET CAMPING

	RESULTAT DE L'EXECUTION			RESTES A REALISER			RESULTAT CUMULE	
	Mandats émis	Titres émis	Résultat ou solde	Dépenses	Recettes	Résultat ou solde		
TOTAL DU BUDGET	127 394,62 €	146 601,86 €	19 207,18 €					
Fonctionnement	116 329,79 €	107 413,68 €	- 8 907,11 €			€		
Investissement	5 929,85 €	13 834,84 €	7 904,99 €					
002 Résultat reporté N.2		25 353,28 €	25 353,28 €					
001 Solde d'investissement N	5 143,97 €		- 5 143,97 €					
TOTAL PAR SECTION							Excédent	Déficit
Fonctionnement	116 329,79 €	132 766,96 €	16 446,17 €				16 446,17 €	
Investissement	11 073,83 €	13 834,84 €	2 761,01 €				2 761,01 €	
résultat global de clôture 2018 : EXCEDENT							19 207,18	

Monsieur le Maire est invité à sortir de la salle avant de procéder au vote.

Le Conseil Municipal, Mme Fanny ANNEZO entendue, et après en avoir délibéré, par 20 voix « pour » et 4 « abstentions » (E. Agbessi, LP, Coldrey, F. Rigoulet, M. Gourcy), **APPROUVE** le Compte Administratif 2018 du Budget Annexe Camping présenté ci-dessus.

13. FINANCES

BUDGET ANNEXE CAMPING – Compte de Gestion 2018

Rapporteur : Fanny ANNEZO, Conseillère Municipale,
et Présidente du Conseil d'Exploitation du Camping.

Mme Fanny ANNEZO expose à l'assemblée,

- qu'après s'être fait présenter le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'Actif, l'état du Passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer,
- qu'après avoir entendu et approuvé le Compte Administratif de l'exercice 2018,
- qu'après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2017, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiements ordonnancés, et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures :
 - 1/ statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2018 au 31 décembre 2018 y compris celles relatives à la journée complémentaire
 - 2/ statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2018 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes
 - 3/ statuant sur la comptabilité des valeurs inactives

déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2018 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

22700 - CAMPING VOLVIC -

BILAN SYNTHÉTIQUE

En milliers d'€uros

ACTIF NET	Total	PASSIF	Total
Immobilisations incorporelles (nettes)	4,20	Dotations	
Terrains	1,00	Fonds globalisés	
Constructions		Réserves	23,15
Réseaux et installations de voirie et réseaux divers		Différences sur réalisations d'immobilisations	
Immobilisations corporelles en cours		Report à nouveau	25,35
Immobilisations mises en concession, affermage ou à disposition et immobilisations affectées		Résultat de l'exercice	8,91
Autres immobilisations corporelles	11,00	Subventions transférables	
Total immobilisations corporelles (nettes)	15,14	Subventions non transférables	
Immobilisations financières	0,00	Droits de l'affilié(e), de coaffilié(e), de l'affilié(e) et de coaffilié(e)	
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	20,39	Autres fonds propres	
Stocks		TOTAL FONDS PROPRES	30,59
Créances	0,48	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	
Valeurs mobilières de placement		Dettes financières à long terme	
Disponibilités	45,16	Fournisseurs	17,19
Autres actifs courants		Autres dettes à court terme	2,09
TOTAL ACTIF CIRCULANT	45,62	Total dettes à court terme	19,28
Comptes de régularisation		TOTAL DETTES	19,28
		Comptes de régularisation	7,14
TOTAL ACTIF	66,02	TOTAL PASSIF	66,01

22700 - CAMPING VOLVIC -

RÉSULTATS BUDGÉTAIRES DE L'EXERCICE

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	21 834,84	131 091,28	152 926,12
Titres de recettes émis (b)	13 834,84	107 413,68	121 248,52
Réductions de titres (c)			
Recettes nettes (d = b - c)	13 834,84	107 413,68	121 248,52
DÉPENSES			
Anticipations budgétaires totales (e)	21 834,81	131 091,28	152 926,12
Mandat émis (f)	3 929,86	116 329,79	120 259,65
Annulations de mandats (g)			
Dépenses nettes (h = f - g)	3 929,86	116 329,79	120 259,65
RÉSULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent	7 904,98		
(h - d) Déficit		8 907,11	1 002,13

Le Conseil Municipal, Mme Fanny ANNEZO entendue, et après en avoir délibéré, par 23 voix « pour » et 2 « abstentions » (E. Agbessi, LP. Coldrey), **APPROUVE** le Compte de Gestion 2018 du Budget Annexe Camping.

14. FINANCES

BUDGET ANNEXE CAMPING – Affectation du Résultat 2018

Rapporteur : Fanny ANNEZO, Conseillère Municipale,
et Présidente du Conseil d'Exploitation du Camping.

Mme Fanny ANNEZO informe l'assemblée que la clôture du Compte Administratif 2018 du Budget Annexe Camping assujetti à la TVA fait apparaître les résultats tels qu'indiqués ci-dessous.

AFFECTATION DES RESULTATS DE L'EXERCICE 2018	
Budget Camping	
Compte Administratif voté le : 28 mars 2019	
Résultat de fonctionnement reporté N-1	
A - Résultat de l'exercice	-8 907,11 €
B - Résultat antérieur reporté	+ 25 353,28 €
C - Résultat à affecter (hors restes à réaliser)	+ 16 446,17 €
Solde d'exécution d'investissement N-1	
D 001 Besoin de financement	
R 001 Excédent de financement	2 761,01 €
Solde des restes à réaliser d'investissement N-1	
Besoin de financement	
Excédent de financement	
Besoin de financement	0,00 €
REPRISE	
	+ 16 446,17 €
affectation en réserves R 1068	+ 0,00 €
report en fonctionnement R 002	+ 16 446,17 €
DEFICIT REPORTE	

Au regard de ces données comptables, le Conseil Municipal, Mme Fanny ANNEZO entendue, et après en avoir délibéré, par 23 voix « pour » et 2 « abstentions » (E. Agbessi, LP. Coldrey), **DÉCIDE** d'affecter le résultat 2018 du Budget Annexe Camping de la manière suivante :

R002	Report en section d'exploitation	16 446,17 €
R001	Report en section d'investissement	2 761,01 €
1068	Affectation en réserves	NEANT

15. FINANCES

BUDGET ANNEXE CAMPING – Budget Primitif 2019

Rapporteur : Fanny ANNEZO, Conseillère Municipale,
et Présidente du Conseil d'Exploitation du Camping.

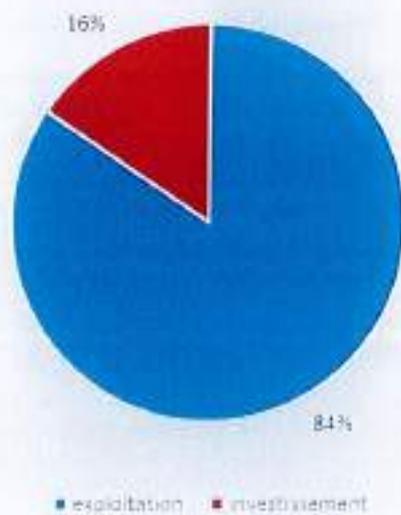
Mme Fanny ANNEZO expose à l'assemblée le contenu du Budget Primitif 2019 du Budget Annexe Camping :

Le montant total proposé pour le budget primitif 2019 est de : 166 865,82 €

Les crédits proposés pour la section d'exploitation sont de 140 846,17 €

Les crédits proposés pour la section d'investissement sont de 26 019,65 €

BP 2019



II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	59 320,00	0,00	59 994,50	59 994,50	59 994,50
012	Charges de personnel, frais assimilés	53 070,00	0,00	55 591,32	55 591,32	55 591,32
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		112 390,00	0,00	115 585,82	115 585,82	115 585,82
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat' (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	2 012,41		2 001,71	2 001,71	2 001,71
Total des dépenses réelles d'exploitation		114 402,41	0,00	117 587,53	117 587,53	117 587,53
029	Virement à la section d'investissement (6)	8 000,00		18 000,00	18 000,00	18 000,00
042	Opérat' ordre transfert entre sections (8)	8 590,87		5 258,64	5 258,64	5 258,64
043	Opérat' ordre intérieur de la section (8)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		16 590,87		23 258,64	23 258,64	23 258,64
TOTAL		131 093,28	0,00	140 846,17	140 846,17	140 846,17

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
=	
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	140 846,17

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	100 000,00	0,00	118 300,00	118 300,00	118 300,00
73	Produits issus de la faculté (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	5 740,00	0,00	6 100,00	6 100,00	6 100,00
Total des recettes de gestion des services		105 740,00	0,00	124 400,00	124 400,00	124 400,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Révisions sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		105 740,00	0,00	124 400,00	124 400,00	124 400,00
042	Opérat' ordre transfert entre sections (8)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérat' ordre intérieur de la section (8)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		0,00		0,00	0,00	0,00
TOTAL		105 740,00	0,00	124 400,00	124 400,00	124 400,00

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	16 466,17
=	
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	140 846,17

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	23 258,64	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.
---	------------------	---

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	4 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	12 190,87	0,00	26 019,65	26 019,65	26 019,65
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	16 690,87	0,00	26 019,65	26 019,65	26 019,65
10	Dotations, fonds directs et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat* (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat* et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	16 690,87	0,00	26 019,65	26 019,65	26 019,65
040	Opérat* ordre transfert entre sections (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	0,00		0,00	0,00	0,00
	TOTAL	16 690,87	0,00	26 019,65	26 019,65	26 019,65

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	0,00
--	-------------

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	26 019,65
---	------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds directs et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	5 143,97	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat* (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat* et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	5 143,97	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	5 143,97	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation (4)	8 000,00		18 000,00	18 000,00	18 000,00
040	Opérat* ordre transfert entre sections (4)	8 690,87		5 258,64	5 258,64	5 258,64
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	16 690,87		23 258,64	23 258,64	23 258,64
	TOTAL	21 834,84	0,00	23 258,64	23 258,64	23 258,64

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	2 761,01
=	
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	26 019,65

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)	23 258,64
--	-----------

Le Conseil Municipal, Mme Fanny ANNEZO entendue, et après en avoir délibéré, par 23 voix « pour » et 2 « abstentions » (E. Agbessi, LP, Coldrey), **APPROUVE** le Budget Primitif 2019 du Camping « Volvic, Pierre et Sources » ci-dessus présenté.

16. FINANCES

BUDGET ANNEXE EAU – Compte Administratif 2018

Rapporteur : Jean-Yves SUDRE, Conseiller Municipal Délégué,
en charge de l'Eau et de l'Assainissement.

M. Mohand HAMOUMOU, Maire, ne prenant pas part au vote, **M. Jean-Pierre PEYRIN est désigné Président de Séance.**

M. Jean-Yves SUDRE expose à l'assemblée que le Compte Administratif établi en fin d'exercice, retrace les mouvements effectifs de dépenses et de recettes de la collectivité. Toutes les recettes et les dépenses réalisées au cours de l'année écoulée sont prises en compte, y compris celles qui ont été engagées mais non mandatées (procédure de rattachement en fonctionnement, état des restes à réaliser pour l'investissement).

Contrairement à un budget prévisionnel qui doit être équilibré (dépenses = recettes pour chaque section), le Compte Administratif qui décrit ce qui s'est effectivement passé, fait état des différences de réalisation dans l'exécution budgétaire entre les dépenses et les recettes de chaque section.

Le Compte Administratif 2018 du Budget Annexe Eau s'établit ainsi :

En section d'exploitation

Recettes de l'exercice	429 681,30 €	
Dépenses de l'exercice	349 208,35 €	
Solde de l'exercice	80 472,95 €	
Pour la section d'exploitation, le résultat de l'exercice est excédentaire.....		+ 80 472,95 €

En section d'investissement

Recettes de l'exercice	297 109,51 €	
Dépenses de l'exercice	336 699,83 €	
Solde de l'exercice	- 39 590,32 €	
Pour la section d'investissement le résultat de l'exercice est déficitaire.....		- 39 590,32 €

Soit un résultat cumulé excédentaire pour l'exercice **40 882,63 €**

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP-DG-RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés (1)
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	145 100,00	109 147,67	0,00	0,00	35 952,33
012	Charges de personnel, frais assimilés	50 000,00	48 605,55	0,00	0,00	1 394,45
014	Atténuations de produits	105 000,00	51 828,00	0,00	0,00	53 172,00
65	Autres charges de gestion courante	1 000,00	151,62	0,00	0,00	848,38
Total des dépenses de gestion courante		301 100,00	209 732,84	0,00	0,00	31 267,16
66	Charges financières	23 535,77	19 146,60	3 795,43	0,00	503,74
67	Charges exceptionnelles	5 000,00	4 423,97	0,00	0,00	576,03
68	Dotations aux provisions et dépréciat (2)	0,00	0,00			0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	20 750,88				
Total des dépenses réelles d'exploitation		350 386,65	233 303,41	3 795,43	0,00	113 287,81
021	Virements à la section d'investissement (4)	180 000,00				
042	Opérat' ordre transfert entre sections (4)	112 115,00	112 109,51			5,49
043	Opérat' ordre intérieur de la section (uniquement en M41) (4)	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		292 115,00	112 109,51			180 005,49
TOTAL		642 501,65	345 412,92	3 795,43	0,00	293 293,30
Pour information D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1		0,00				

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP-DG-RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
913	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	435 500,00	391 731,10	0,00	0,00	43 768,90
73	Produits issus de la fiscalité (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion courante		435 500,00	391 731,10	0,00	0,00	43 768,90
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	100,00	0,30	0,00	0,00	99,70
78	Reprises sur provisions et dépréciations (2)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		435 600,00	391 731,40	0,00	0,00	43 868,60
042	Opérat' ordre transfert entre sections (4)	37 952,00	37 946,90			2,10
043	Opérat' ordre intérieur de la section (uniquement en M41) (4)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		37 952,00	37 946,90			2,10
TOTAL		473 552,00	429 678,30	0,00	0,00	43 870,70
Pour information R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1		168 940,65				

(1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts desquels il convient de soustraire les crédits employés.

(2) Si la règle applicable le régime des provisions (sans budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers).

(3) Ce chapitre n'est pas en V - 03.

(4) DE 923 + R 021, D 040 + RE 942, R 049 + DE 012, D 041 + R 041, DE 043 + RE 043.

(5) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP-DM-RAR II.1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (1)
20	Immobilisations incorporelles	2 000,00	0,00	1 500,00	500,00
21	Immobilisations corporelles	94 675,31	96 641,31	0,00	1 834,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	275 000,00	180 285,75	78 210,20	1 504,05
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	371 675,31	286 127,06	79 710,20	11 838,05
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	20 000,00	18 422,87	0,00	1 377,13
18	Compte de liaison "affectat" (BA,règle)(3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat ⁿ et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
000	Dépenses empruntées	301,72			
	Total des dépenses financières	20 301,72	18 422,87	0,00	1 768,85
45...	Total des opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	392 007,03	288 749,93	79 710,20	13 606,90
040	Opérat ⁿ ordre transfert entre sections (2)	37 952,00	37 949,90		2,10
041	Opérations patrimoniales (2)	52 839,50	0,00		52 839,50
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	90 791,50	37 949,90		52 841,60
	TOTAL	482 858,53	326 699,83	79 710,20	66 448,50
	Pour information	107 095,97			
	D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP-DM-RAR II.1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
13	Subventions d'investissement	60 000,00	0,00	60 000,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	60 000,00	0,00	60 000,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
100	Réserves (5)	185 000,00	185 000,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison "affectat" (BA,règle)(3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat ⁿ et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	185 000,00	185 000,00	0,00	0,00
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	245 000,00	185 000,00	60 000,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation (2)	180 000,00			
040	Opérat ⁿ ordre transfert entre sections (2)	112 115,00	112 109,51		5,49
041	Opérations patrimoniales (2)	52 839,50	0,00		52 839,50
	Total des recettes d'ordre d'investissement	344 954,50	112 109,51		212 844,99
	TOTAL	589 954,53	297 109,51	60 000,00	212 844,99
	Pour information	0,00			
	R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				

Commune de VOLVIC - Compte Administratif 2018 - BUDGET DE L'EAU

	RESULTAT DE L'EXECUTION			RESTES A REALISER			RESULTAT CUMULE	
	Mandats émis	Titres émis	Résultat ou solde	Dépenses	Recettes	Résultat ou solde		
TOTAL DU BUDGET	793 604,15 €	895 748,46 €	102 736,31 €	79 710,20 €	60 000,00 €	-19 710,20 €		
Fonctionnement	319 208,35 €	429 681,39 €	99 472,95 €					
Investissement	336 659,83 €	297 103,51 €	-39 596,32 €	79 710,20 €	60 000,00 €	-19 710,20 €		
002 Résultat reporté N-2		168 349,65 €	168 349,65 €					
001 Solde d'investissement N-2	107 095,97 €		-107 095,97 €					
TOTAL PAR SECTION							Excédent	Déficit
Fonctionnement	319 208,35 €	598 630,95 €	279 422,60 €				249 422,60 €	
Investissement	443 795,80 €	297 103,51 €	-146 596,29 €	79 710,20 €	60 000,00 €	-19 710,20 €		-166 396,49 €
résultat global de clôture 2018 : EXCEDENT							83 026,11 €	

Monsieur le Maire est invité à sortir de la salle avant de procéder au vote.

Le **Conseil Municipal**, M. Jean-Yves SUDRE entendu, et après en avoir délibéré, par 20 voix « pour » et 4 « abstentions » (E. Agbessi, LP, Coldrey, F. Rigoulet, M. Gourcy), **APPROUVE** le Compte Administratif 2018 du Budget Annexe Eau présenté ci-dessus.

17. FINANCES

BUDGET ANNEXE EAU – Compte de Gestion 2018

Rapporteur : Jean-Yves SUDRE, Conseiller Municipal Délégué,
en charge de l'Eau et de l'Assainissement.

M. Jean-Yves SUDRE expose à l'assemblée,

- qu'après s'être fait présenter le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'Actif, l'état du Passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer,
- qu'après avoir entendu et approuvé le Compte Administratif de l'exercice 2018,
- qu'après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2017, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiements ordonnancés, et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures :
 - 1/ statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2018 au 31 décembre 2018 y compris celles relatives à la journée complémentaire
 - 2/ statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2018 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes
 - 3/ statuant sur la comptabilité des valeurs inactives

déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2018 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

22000 - EAU DE VOLVIC -
BILAN SYNTHÉTIQUE
En millions d'Euros

ACTIF NET	Total	PASSIF	Total
Immobilisations incorporelles (nettes)	4,88	Dotations	504,51
Terrains	0,58	Fonds globaux	194,76
Constructions	1,00	Reserves	500,80
Réseaux et installations de voirie et réseaux divers	3 087,15	Différences sur obligations d'immobilisations	
Immobilisations corporelles en cours	380,73	Rapport à exercer	148,95
Immobilisations mises en concession, affermage ou à disposition et immobilisations affectées		Résultat de l'exercice	50,47
Autres immobilisations corporelles	35,76	Subventions transférables	936,50
Total immobilisations corporelles (nettes)	3 509,05	Subventions non transférables	
Immobilisations financières	0,11	Droits de l'affranchissement, de cession, de fermage et de concession	19,42
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	3 509,25	Autres fonds propres	
Stocks		TOTAL FONDS PROPRES	1 125,54
Créances	258,16	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	
Valeurs mobilières de placement		Dettes financières à long terme	490,42
Disponibilités		Financements	1,61
Autres actifs circulants		Autres dettes à court terme	173,15
TOTAL ACTIF CIRCULANT	258,16	TOTAL DETTES	663,58
Comptes de régularisation	0,97	Comptes de régularisation	3,94
TOTAL ACTIF	3 807,27	TOTAL PASSIF	3 807,27

22000 - EAU DE VOLVIC -
RÉSULTATS BUDGÉTAIRES DE L'EXERCICE

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	509 954,50	642 301,67	1 152 156,17
Taxes de recettes (b)	309 949,04	642 184,00	952 133,04
Rédactions de taxes (c)	52 839,30	582 502,50	105 341,24
Recettes nettes (d = b - c)	257 109,74	129 681,50	386 791,24
DÉPENSES			
Annulations budgétaires totales (e)	509 954,50	642 300,65	1 152 155,15
Mandats émis (f)	309 519,33	557 488,03	866 997,36
Annulations de mandats (g)	52 839,30	4 259,68	57 098,98
Dépenses nettes (h = f - g)	256 679,03	544 228,35	800 907,38
RÉSULTAT DE L'EXERCICE			
(a - h) Excédent		58 472,95	58 472,95
(b - d) Déficit	19 790,31		19 790,31

Le Conseil Municipal, M. Jean-Yves SUDRE entendu, et après en avoir délibéré, par 21 voix « pour » et 4 « abstentions » (E. Agbessi, LP, Coldrey, F. Rigoulet, M. Gourcy), **APPROUVE** le Compte de Gestion 2018 du Budget Annexe Eau.

18. FINANCES

BUDGET ANNEXE EAU – Affectation du Résultat 2018

Rapporteur : Jean-Yves SUDRE, Conseiller Municipal Délégué,
en charge de l'Eau et de l'Assainissement.

M. Jean-Yves SUDRE informe l'assemblée que la clôture du Compte Administratif 2018 du Budget Annexe Eau assujetti à la TVA fait apparaître les résultats tels qu'indiqués ci-dessous.

AFFECTATION DES RESULTATS DE L'EXERCICE 2018	
Eau Potable	
Compte Administratif voté le : 28 mars 2019	
Résultat de fonctionnement reporté N-1	
A - Résultat de l'exercice	80 472,95 €
B - Résultat antérieur reporté	+ 168 949,65 €
C - Résultat à affecter (hors restes à réaliser)	+ 249 422,60 €
Solde d'exécution d'investissement N-1	
D 001 Besoin de financement	-146 686,29 €
R 001 Excédent de financement	
Solde des restes à réaliser d'investissement N-1	
Besoin de financement	-19 710,20 €
Excédent de financement	
Déficit de financement	-166 396,49 €
REPRISE	
affectation en réserves R 1068	+ 170 000,00 €
report en fonctionnement R 002	+ 79 422,60 €
DEFICIT REPORTE	

Au regard de ces données comptables, le Conseil Municipal, M. Jean-Yves SUDRE entendu, et après en avoir délibéré, par 22 voix « pour » et 3 « abstentions » (E. Agbessi, LP, Coldrey, M. Gourcy), **DÉCIDE** d'affecter le résultat 2018 du Budget Annexe Eau de la manière suivante :

R002	Report en section d'exploitation	79 422,60 €
R001	Report en section d'investissement	- 146 686,29 €
1068	Affectation en réserves	170 000,00 €

19. FINANCES

BUDGET ANNEXE EAU – Budget Primitif 2019

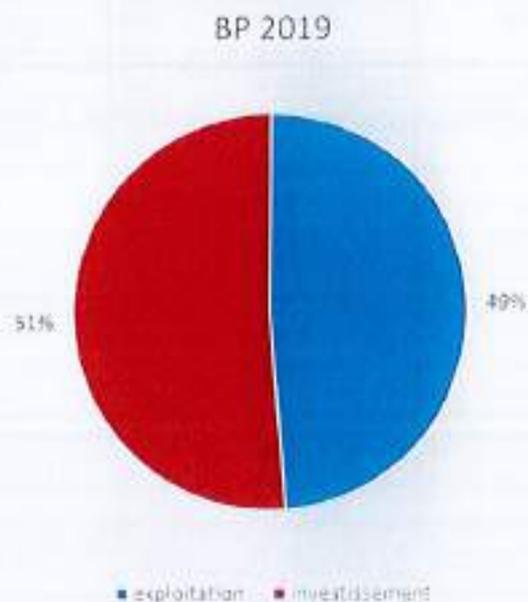
Rapporteur : Jean-Yves SUDRE, Conseiller Municipal Délégué,
en charge de l'Eau et de l'Assainissement.

M. Jean-Yves SUDRE expose à l'assemblée le contenu du Budget Primitif 2019 du Budget Annexe Eau :

Le montant total proposé pour le budget primitif 2019 est de : 1 124 231,60 €

Les crédits proposés pour la section d'exploitation sont de 546 662,60 €

Les crédits proposés pour la section d'investissement sont de 577 569,00 €



II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	145 100,00	0,00	140 900,00	140 900,00	140 900,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	50 000,00	0,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00
014	Atténuations de produits	105 900,00	0,00	110 000,00	110 000,00	110 000,00
65	Autres charges de gestion courante	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		391 100,00	0,00	300 900,00	300 900,00	300 900,00
66	Charges financières	23 535,77	0,00	22 530,00	22 530,00	22 530,00
67	Charges exceptionnelles	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	20 750,88		15 663,60	15 663,60	15 663,60
Total des dépenses réelles d'exploitation		350 386,65	0,00	339 093,60	338 093,60	339 093,60
023	Virement à la section d'investissement (6)	160 600,00		85 000,00	85 000,00	85 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	112 115,00		122 569,00	122 569,00	122 569,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		292 115,00		207 569,00	207 569,00	207 569,00
TOTAL		642 501,65	0,00	546 662,60	546 662,60	546 662,60

+	D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
=	TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	546 662,60

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	435 500,00	0,00	429 000,00	429 000,00	429 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion des services		435 500,00	0,00	429 000,00	429 000,00	429 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		435 600,00	0,00	429 000,00	429 000,00	429 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	37 852,00		38 240,00	38 240,00	38 240,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		37 852,00		38 240,00	38 240,00	38 240,00
TOTAL		473 452,00	0,00	467 240,00	467 240,00	467 240,00

+	R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	79 422,60
=	TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	546 662,60

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	189 329,00	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.
---	------------	---

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	2 000,00	1 500,00	7 000,00	7 000,00	8 500,00
21	Immobilisations corporelles	94 675,31	0,00	18 000,00	18 000,00	18 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	275 000,00	78 210,20	257 000,00	257 000,00	335 210,20
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	371 675,31	79 710,20	282 000,00	282 000,00	381 710,20
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	20 000,00	0,00	19 500,00	19 500,00	19 500,00
18	Compte de liaison : affectat* (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat* et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
820	Dépenses imprévues	391,72		11 432,51	11 432,51	11 432,51
	Total des dépenses financières	20 391,72	0,00	30 932,51	30 932,51	30 932,51
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	392 067,03	79 710,20	312 932,51	312 932,51	392 642,71
040	Opérat* ordre transfert entre sections (4)	37 952,00		38 240,00	38 240,00	39 240,00
041	Opérations patrimoniales (4)	52 839,50		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	90 791,50		38 240,00	38 240,00	38 240,00
	TOTAL	482 868,63	79 710,20	351 172,51	351 172,51	439 882,71

+	D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	149 686,29
---	--	-------------------

=	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	577 569,00
---	---	-------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	60 000,00	60 000,00	50 000,00	50 000,00	110 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	90 000,00	90 000,00	90 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	60 000,00	60 000,00	140 000,00	140 000,00	200 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
190	Réserves (7)	185 000,00	0,00	170 000,00	170 000,00	170 000,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat* (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat* et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	185 000,00	0,00	170 000,00	170 000,00	170 000,00
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	245 000,00	60 000,00	310 000,00	310 000,00	370 000,00
027	Virement de la section d'exploitation (4)	180 000,00		85 000,00	85 000,00	85 000,00
040	Opérat* ordre transfert entre sections (4)	112 115,00		122 569,00	122 569,00	122 569,00
041	Opérations patrimoniales (4)	52 839,50		0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	344 954,50		207 569,00	207 569,00	207 569,00
	TOTAL	589 954,60	60 000,00	517 569,00	517 569,00	577 569,00

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
=	
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	677 669,00

Pour information :

Il s'agit, pour un budget vuë en équilibre, des ressources propres correspondant à l'exécution des recettes réelles de fonctionnement et des dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital et de financer les nouveaux investissements de crédits.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL OBLIGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (€)	168 019,00
---	-------------------

Le Conseil Municipal, M. Jean-Yves SUDRE entendu, et après en avoir délibéré par 21 voix « pour » et 4 « abstentions » (E. Agbass, LP Coldrey, F. Rigoulet, M. Gourroy), **APPROUVE** le Budget Primitif 2018 du Budget Annexe Eau ci-dessus présenté.

20. FINANCES

BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT – Compte Administratif 2018

Rapporteur : Jean-Yves SUDRE, Conseiller Municipal Délégué,
en charge de l'Eau et de l'Assainissement.

M. Mohand HAMOUMOU Maire, ne prenant pas part au vote. **M. Jean-Pierre PEYRIN** est désigné **Président de Séance**.

M. Jean-Yves SUDRE expose à l'assemblée que le Compte Administratif établi en fin d'exercice, retrace les mouvements effectifs de dépenses et de recettes de la collectivité. Toutes les recettes et les dépenses réalisées au cours de l'année écoulée sont prises en compte, y compris celles qui ont été engagées mais non mandatées (procédure de rattachement en fonctionnement, état des restes à réaliser pour l'investissement).

Contrairement à un budget prévisionnel qui doit être équilibré (dépenses = recettes pour chaque section), le Compte Administratif qui décrit ce qui s'est effectivement passé, fait état des différences de réalisation dans l'exécution budgétaire entre les dépenses et les recettes de chaque section.

Le Compte Administratif 2018 du Budget Annexe Assainissement s'établit ainsi :

En section d'exploitation

Recettes de l'exercice	231 966,48 €
Dépenses de l'exercice	151 351,47 €
Solde de l'exercice	+ 80 615,01 €
Pour la section d'exploitation, le résultat de l'exercice est excédentaire..... + 80 615,01 €	

En section d'investissement

Recettes de l'exercice	+ 16 620,36 €
Dépenses de l'exercice	93 294,09 €
Solde de l'exercice	+ 23 326,07 €
Pour la section d'investissement, le résultat de l'exercice est excédentaire + 23 326,07 €	

Soit un résultat cumulé excédentaire pour l'exercice + 103 941,26 €

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR II-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés (1)
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	24 450,00	15 810,09	0,00	0,00	8 039,91
012	Charges de personnel, frais assimilés	35 000,00	33 328,13	0,00	0,00	1 671,87
014	Atténuations de produits	62 000,00	23 333,00	0,00	0,00	38 667,00
65	Autres charges de gestion courante	600,00	302,17	0,00	0,00	497,83
Total des dépenses de gestion courante		122 050,00	72 573,39	0,00	0,00	49 476,61
60	Charges financières	2 000,00	1 771,36	0,00	0,00	228,64
67	Charges exceptionnelles	4 000,00	386,36	0,00	0,00	3 613,64
68	Dotations aux provisions et dépréciat(2)	0,00	0,00			0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés(3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprevues	4 179,15				
Total des dépenses réelles d'exploitation		132 229,15	74 731,11	0,00	0,00	57 458,04
023	Virement à la section d'investissement (4)	110 000,00				
042	Opérat' ordre transfert entre sections (4)	76 623,00	76 620,36			2,64
043	Opérat' ordre intérieur de la section (transfert en AAA) (4)	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		186 623,00	76 620,36			110 002,64
TOTAL		318 852,15	151 351,47	0,00	0,00	167 500,68
Pour information		0,00				
D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1						

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR II-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	195 000,00	188 035,70	0,00	0,00	6 964,30
73	Produits issus de la fiscalité(5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion courante		195 000,00	188 035,70	0,00	0,00	6 964,30
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	28,39	0,00	0,00	28,39
78	Reprises sur provisions et dépréciations (2)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		195 000,00	188 064,09	0,00	0,00	6 935,91
042	Opérat' ordre transfert entre sections (4)	43 905,00	43 902,39			2,61
043	Opérat' ordre intérieur de la section (annulation en AAA) (4)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		43 905,00	43 902,39			2,61
TOTAL		238 905,00	231 966,48	0,00	0,00	6 938,52
Pour information		79 947,15				
R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1						

(1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts desquels il convient de soustraire les crédits employés.

(2) Si la règle applique le régime des provisions non budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(3) Ce chapitre n'existe pas en M. 42.

(4) DE 023 + RI 027 - CI 010 + RI 012 - RI 020 + DE 022 - CI 047 + RI 047 - DE 043 + RI 043.

(5) Ce chapitre existe uniquement en M21, M23 et M24.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP-DR-RAR II-I)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (1)
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	305 854,99	37 391,70	136 507,09	131 956,29
	Total des opérations d'équipement	305 854,99	37 391,70	136 507,09	131 956,29
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	12 000,00	12 000,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison - affectat* (BA, régis) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat* et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
600	Dépenses imprévues	11 600,57			
	Total des dépenses financières	23 600,57	12 000,00	0,00	11 600,57
45...	Total des opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	329 455,56	49 391,70	136 507,09	143 556,77
040	Opérat* ordre transfert entre sections (2)	43 905,00	43 902,29		2,61
041	Opérations patrimoniales (2)	0,00	0,00		0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	43 905,00	43 902,29		2,61
	TOTAL	373 460,56	93 294,09	136 507,09	143 549,38
	Pour information	51 760,44			
	D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP-DR-RAR II-I)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
13	Subventions d'investissement	108 588,00	0,00	90 000,00	78 588,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	30 000,00	0,00	0,00	30 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	168 588,00	0,00	90 000,00	108 588,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (5)	40 000,00	40 000,00	0,00	0,00
105	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison - affectat* (BA, régis)(3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat* et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	40 000,00	40 000,00	0,00	0,00
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	238 588,00	40 000,00	90 000,00	108 588,00
021	Virement de la section d'exploitation (2)	110 000,00			
040	Opérat* ordre transfert entre sections (2)	78 623,00	78 620,36		2,64
041	Opérations patrimoniales (2)	0,00	0,00		0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	188 623,00	78 620,36		110 042,64
	TOTAL	425 211,00	118 620,36	90 000,00	218 590,64
	Pour information	0,00			
	R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				

Commune de VOLVIC - Compte administratif 2018 - BUDGET DE L'ASSAINISSEMENT

	RESULTAT DE L'EXECUTION			RESTES A REALISER			RESULTAT CUMULE	
	Mandats émis	Titres émis	Résultat ou solde	Dépenses	Recettes	Résultat ou solde		
TOTAL DU BUDGET	296 406,80 €	428 533,99 €	132 127,99 €	136 507,09 €	99 000,00 €	-46 507,09 €		
Fonctionnement	151 351,47 €	231 966,48 €	80 615,01 €					
Investissement	93 294,09 €	116 620,36 €	23 326,27 €	136 507,09 €	90 000,00 €	-46 507,09 €		
002 Résultat reporté N-2		79 947,15 €	79 947,15 €					
001 Solde d'investissement N-2	-51 760,44 €		-51 760,44 €					
TOTAL PAR SECTION							Excédent	Déficit
Fonctionnement	151 351,47 €	311 913,63 €	160 562,16 €				160 562,16 €	
Investissement	145 054,53 €	116 620,36 €	-28 434,17 €	136 507,09 €	90 000,00 €	-46 507,09 €		74 941,26 €
résultat global de clôture 2018 : EXCEDENT							85 620,90	

Monsieur le Maire est invité à sortir de la salle avant de procéder au vote.

Le Conseil Municipal, M. Jean-Yves SUDRE entendu, et après en avoir délibéré, par 20 voix « pour » et 4 « abstentions » (E. Agbessi, LP, Coldrey, F. Rigoulet, M. Gourcy), **APPROUVE** le Compte Administratif 2018 du Budget Annexe Assainissement présenté ci-dessus.

21. FINANCES

BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT – Compte de Gestion 2018

Rapporteur : Jean-Yves SUDRE, Conseiller Municipal Délégué,
en charge de l'Eau et de l'Assainissement.

M. Jean-Yves SUDRE expose au Conseil Municipal,

- qu'après s'être fait présenter le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'Actif, l'état du Passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer,

- qu'après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2018,

- qu'après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2017 celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiements ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures :

1/ statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2018 au 31 décembre 2018 y compris celles relatives à la journée complémentaire

2/ statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2018 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes

3/ statuant sur la comptabilité des valeurs inactives

déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2018 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

21500 - ASSAINT DE VOLVIC -

BILAN SYNTHÉTIQUE

En milliers d' Euros

ACTIF NET	Total	PASSIF	Total
Immobilisations incorporelles (actifs)		Dotations	623,24
Terrains	9,71	Fonds globaux	92,42
Constructions	48,15	Réserves	182,00
Équipement et installations de valeur et réseaux divers	2 249,50	Différences sur réalisations d'immobilisations	
Immobilisations corporelles en cours	224,63	Raport à exercer	70,91
Immobilisations mises en concession, affouage ou à disposition et immobilisations affectées		Résultat de l'exercice	50,62
Autres immobilisations corporelles		Subventions transférables	1 206,11
Total immobilisations corporelles (actifs)	2 816,21	Subventions non transférables	
Immobilisations financières		Dotations de l'exercice, de conversion, de l'effacement et du rattachement	201,71
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	2 816,21	Autres fonds propres	
Stocks		TOTAL FONDS PROPRES	2 876,23
Créances	132,25	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	
Valeurs mobilières de placement		Dotations financières à long terme	66,18
Disponibilités		Fournisseurs	
Autres actifs circulants		Autres dettes à court terme	0,19
TOTAL ACTIF CIRCULANT	132,25	Total dettes à court terme	0,19
Comptes de régularisation	0,01	TOTAL DETTES	66,38
		Comptes de régularisation	0,31
TOTAL ACTIF	2 948,47	TOTAL PASSIF	2 948,52

21500 - ASSAINT DE VOLVIC -

RÉSULTATS BUDGÉTAIRES DE L'EXERCICE

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	422 211,09	318 822,21	741 033,30
Taxes de surcoût (b)	118 628,36	139 778,12	258 406,48
Régularisations de taxes (c)		127 812,24	127 812,24
Recettes autres (d = b + c)	118 628,36	267 590,36	386 218,72
DÉPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	425 211,08	318 812,19	744 023,27
Moyens (f)	93 294,69	111 118,47	204 413,16
Annulations de mandats (g)			
Dépenses nettes (h = f - g)	93 294,69	111 118,47	204 413,16
RÉSULTAT DE L'EXERCICE			
(a) - (h) Excédent	33 358,27	89 893,91	123 252,18
(e) - (d) Déficit			

Le Conseil Municipal, M. Jean-Yves SUDRE entendu, et après en avoir délibéré par 21 voix « pour » et 4 « abstentions » (E. Agbessi, LP. Coldrey, F. Rigoulet, M. Gourcy), **APPROUVE** le Compte de Gestion 2018 du Budget Annexe Assainissement.

22. FINANCES

BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT – Affectation du Résultat 2018

Rapporteur : Jean-Yves SUDRE, Conseiller Municipal Délégué,
en charge de l'Eau et de l'Assainissement.

M. Jean-Yves SUDRE informe l'assemblée que la clôture du Compte Administratif 2018 du Budget Annexe Assainissement assujetti à la TVA fait apparaître les résultats tels qu'indiqués ci-dessous.

AFFECTATION DES RESULTATS DE L'EXERCICE 2018	
Assainissement	
Compte Administratif voté le :	
Résultat de fonctionnement reporté N-1	
A - Résultat de l'exercice	80 615,01 €
B - Résultat antérieur reporté	+ 79 947,15 €
C - Résultat à affecter (hors restes à réaliser)	160 562,16 €
Solde d'exécution d'investissement N-1	
D 001 Besoin de financement	-28 434,17 €
R 001 Excédent de financement	
Solde des restes à réaliser d'investissement N-1	
Besoin de financement	-46 507,09 €
Excédent de financement	
Besoin de financement	-74 941,26 €
REPRISE	
	160 562,16 €
affectation en réserves R 1068	+ 75 000,00 €
report en fonctionnement R 002	85 562,16 €
DEFICIT REPORTE	

Au regard de ces données comptables, le Conseil Municipal, M. Jean-Yves SUDRE entendu, et après en avoir délibéré, par 22 voix « pour » et 3 « abstentions » (E. Agbessi, LP. Coldrey, M. Gourcy), **DÉCIDE** d'affecter le résultat 2018 du Budget Annexe Assainissement de la manière suivante :

R002	Report en section d'exploitation	85 562,16 €
R001	Report en section d'investissement	- 28 434,17 €
1068	Affectation en réserve	75 000,00 €

23. FINANCES

BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT – Budget Primitif 2019

Rapporteur : Jean-Yves SUDRE, Conseiller Municipal Délégué,
en charge de l'Eau et de l'Assainissement.

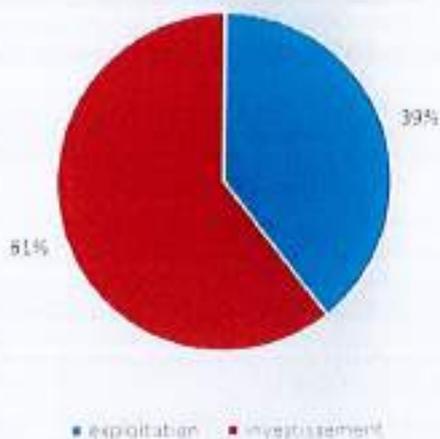
M. Jean-Yves SUDRE expose à l'assemblée le contenu du Budget Primitif 2019 du budget annexe Assainissement :

Le montant total proposé pour le budget primitif 2019 est de : 803 088,16 €

Les crédits proposés pour la section d'exploitation sont de 316 467,16 €

Les crédits proposés pour la section d'investissement sont de 486 621,00 €

BP 2019



II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	24 450,00	0,00	20 700,00	20 700,00	20 700,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	35 000,00	0,00	35 000,00	35 000,00	35 000,00
014	Atténuations de produits	62 000,00	0,00	80 000,00	80 000,00	80 000,00
05	Autres charges de gestion courante	600,00	0,00	1 200,00	1 200,00	1 200,00
Total des dépenses de gestion des services		122 050,00	0,00	136 900,00	136 900,00	136 900,00
06	Charges financières	2 000,00	0,00	1 498,00	1 498,00	1 498,00
07	Charges exceptionnelles	4 000,00	0,00	4 000,00	4 000,00	4 000,00
08	Dotations aux provisions et dépréciés (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
09	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	4 178,15		7 448,10	7 448,10	7 448,10
Total des dépenses réelles d'exploitation		132 228,15	0,00	149 846,10	149 846,10	149 846,10
023	Virement à la section d'investissement (6)	110 000,00		90 000,00	90 000,00	90 000,00
042	Opérai ⁿ ordre transfert entre sections (6)	75 623,00		75 621,00	75 621,00	75 621,00
043	Opérai ⁿ ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		185 623,00		165 621,00	165 621,00	165 621,00
TOTAL		318 851,15	0,00	316 467,10	316 467,10	316 467,10

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	316 467,10
---	-------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	195 000,00	0,00	187 000,00	187 000,00	187 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion des services		195 000,00	0,00	187 000,00	187 000,00	187 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		195 000,00	0,00	187 000,00	187 000,00	187 000,00
042	Opérai ⁿ ordre transfert entre sections (6)	43 905,00		43 905,00	43 905,00	43 905,00
043	Opérai ⁿ ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		43 905,00		43 905,00	43 905,00	43 905,00
TOTAL		238 905,00	0,00	230 905,00	230 905,00	230 905,00

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	85 582,10
---	------------------

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	316 467,10
---	-------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	122 716,00
---	-------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	8 000,00	8 000,00	8 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	305 854,99	136 507,09	250 000,00	250 000,00	366 507,09
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	305 854,99	136 507,09	258 000,00	258 000,00	394 507,09
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	12 000,00	0,00	12 000,00	12 000,00	12 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	11 606,57		7 774,74	7 774,74	7 774,74
	Total des dépenses financières	23 606,57	0,00	19 774,74	19 774,74	19 774,74
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	329 461,56	136 507,09	277 774,74	277 774,74	414 281,83
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	43 905,00		43 905,00	43 905,00	43 905,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	43 905,00		43 905,00	43 905,00	43 905,00
	TOTAL	373 466,56	136 507,09	321 679,74	321 679,74	458 186,83

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	28 434,17
--	------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	486 621,00
---	-------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	168 588,00	90 000,00	90 000,00	90 000,00	168 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	30 000,00	0,00	65 000,00	65 000,00	65 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	198 588,00	90 000,00	155 000,00	155 000,00	245 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	40 000,00	0,00	75 000,00	75 000,00	75 000,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	40 000,00	0,00	75 000,00	75 000,00	75 000,00
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	238 588,00	90 000,00	230 000,00	230 000,00	320 000,00
021	Virement de la section d'exploitation (4)	110 000,00		90 000,00	90 000,00	90 000,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	76 621,00		76 621,00	76 621,00	76 621,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	186 621,00		166 621,00	166 621,00	166 621,00
	TOTAL	425 211,00	90 000,00	396 621,00	396 621,00	486 621,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPÉ (2)	0,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	430 019,00

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'exécution des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du matériel acheté et les travaux d'investissement de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL CROISE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)	122 716,60
---	------------

Le **Conseil Municipal**, M Jean-Yves SUDRE entendu, et après en avoir délibéré par 21 voix « pour » et 4 « abstentions » (E. Agbessi, LP Coldrey, F Rigoutet, M. Gourcy), **APPROUVE** le Budget Primitif 2019 du Budget Annexe Assainissement présenté ci-dessus.

24. FINANCES

BUDGET ANNEXÉ PÔLE MÉDICAL – Budget Primitif 2019

Rapporteur : Mohand HAMOUMOU, Maire.

M Mohand HAMOUMOU expose à l'assemblée le contenu du Budget Primitif 2019 du Budget Annexe Pôle Médical .

Le montant total proposé pour le budget primitif 2019 est de : 57 700,00 €

Les crédits proposés pour la section de fonctionnement sont de 50 200,00 €

Les crédits proposés pour la section d'investissement sont de 7 500,00 €

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	44 700,00	44 700,00	44 700,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		0,00	0,00	44 700,00	44 700,00	44 700,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		500,00	500,00	500,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		0,00	0,00	45 200,00	45 200,00	45 200,00
023	Virement à la section d'investissement (5)	0,00		5 000,00	5 000,00	5 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		0,00		5 000,00	5 000,00	5 000,00
TOTAL		0,00	0,00	50 200,00	50 200,00	50 200,00

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	50 200,00
--	------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	50 200,00	50 200,00	50 200,00
Total des recettes de gestion courante		0,00	0,00	50 200,00	50 200,00	50 200,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		0,00	0,00	50 200,00	50 200,00	50 200,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00		0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	50 200,00	50 200,00	50 200,00

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	50 200,00
--	------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	5 000,00	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.
---	----------	---

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat* (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat* et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	7 000,00	7 000,00	7 000,00
020	Dépenses imprévues	0,00		500,00	500,00	500,00
	Total des dépenses financières	0,00	0,00	7 500,00	7 500,00	7 500,00
46...	Total des op. pour compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	0,00	0,00	7 500,00	7 500,00	7 500,00
040	Opérat* ordre transfert entre sections (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	0,00		0,00	0,00	0,00
	TOTAL	0,00	0,00	7 500,00	7 500,00	7 500,00

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	7 500,00
---	-----------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 136)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
136	Autres subventi* invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	2 500,00	2 500,00	2 500,00
18	Compte de liaison : affectat* (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat* et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	2 500,00	2 500,00	2 500,00
45...	Total des op. pour le compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	0,00	0,00	2 500,00	2 500,00	2 500,00

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
021	Vice-amort de la sect° de fonctionnement (4)	0,00		5 000,00	5 000,00	5 000,00
049	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		0,00		5 000,00	5 000,00	5 000,00
TOTAL		0,00	0,00	7 500,00	7 500,00	7 500,00

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	7 500,00
---	-----------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)	5 000,00
--	-----------------

Le Conseil Municipal, M. Mohand HAMOUMOU entendu, et après en avoir délibéré par 21 voix « pour » et 4 « abstentions » (E. Agbessi, LP. Coldrey, F. Rigoulet, M. Gourcy), **APPROUVE** le Budget Primitif 2019 du Budget Annexe Pôle Médical présenté ci-dessus.

25. FINANCES

BUDGET COMMUNAL – Compte Administratif 2018

Rapporteur : Mohand HAMOUMOU, Maire,

M. Mohand HAMOUMOU ne prenant pas part au vote, **M. Jean-Pierre PEYRIN est désigné Président de Séance.**

M. Mohand HAMOUMOU expose à l'assemblée que le Compte Administratif établi en fin d'exercice, retrace les mouvements effectifs de dépenses et de recettes de la collectivité. Toutes les recettes et les dépenses réalisées au cours de l'année écoulée sont prises en compte, y compris celles qui ont été engagées mais non mandatées (procédure de rattachement en fonctionnement, état des restes à réaliser pour l'investissement).

Contrairement à un budget prévisionnel qui doit être équilibré (dépenses = recettes pour chaque section), le Compte Administratif qui décrit ce qui s'est effectivement passé, fait état des différences de réalisation dans l'exécution budgétaire entre les dépenses et les recettes de chaque section.

Le Compte Administratif 2018 du Budget Communal s'établit ainsi :

Pour la section de fonctionnement, le résultat de l'exercice est excédentaire : + 1 688 529,54 €

Pour la section d'investissement, le résultat de l'exercice est déficitaire : - 535 412,96 €

Le résultat cumulé de l'exercice est excédentaire 1 153 116,58 €

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charg. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	1 010 610,00	1 617 315,78	0,00	0,00	293 204,22
012	Charges de personnel, frais assimilés	3 100 000,00	2 952 879,53	0,00	0,00	147 120,47
014	Atténuations de produits	117 000,00	117 540,00	0,00	0,00	54,00
65	Autres charges de gestion courante	777 500,00	749 802,09	0,00	0,00	27 697,91
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		5 905 710,00	5 437 633,40	0,00	0,00	468 076,60
05	Charges financières	63 839,85	35 934,83	40 638,25	0,00	7 266,57
07	Charges exceptionnelles	18 500,00	14 788,49	0,00	0,00	3 711,51
80	Dotations provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
002	Dépenses imprévues	25 887,08				
Total des dépenses réelles de fonctionnement		6 033 936,73	5 488 356,72	40 638,25	0,00	504 941,76
023	Virements à la section d'investissement (2)	1 520 000,00				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	575 365,00	575 358,37			6,63
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		2 095 365,00	575 358,37			1 520 006,63
TOTAL		8 129 391,73	6 063 715,09	40 638,25	0,00	2 024 948,39
Pour information D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1		(3) 0,00				

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	45 000,00	21 030,44	0,00	0,00	23 969,56
70	Produits services, domaine et ventes div	472 900,00	490 838,88	0,00	0,00	-18 678,88
73	Impôts et taxes	5 750 470,00	6 612 641,40	0,00	0,00	-862 162,40
74	Dotations et participations	375 675,00	389 290,79	0,00	0,00	-13 615,79
75	Autres produits de gestion courante	255 000,00	238 734,24	0,00	0,00	16 265,76
Total des recettes de gestion courante		6 898 314,00	7 762 544,84	0,00	0,00	-854 238,84
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	12 000,00	23 023,72	0,00	0,00	-11 023,72
78	Reprises provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		6 910 314,00	7 775 568,56	0,00	0,00	-865 234,86
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	17 321,00	17 314,32			6,68
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		17 321,00	17 314,32			6,68
TOTAL		6 927 635,00	7 792 882,88	0,00	0,00	-865 247,86
Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		(1) 1 201 686,73				

(1) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires

(2) DF 002 - RR 001 - CR 002 - RP 002 - RR 003 - DF 002 - DR 001 - RR 001 - DF 002 - RP 002

(3) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandats ou de libé (proche le excédant reporté)

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	285 543,00	92 741,49	184 996,49	7 915,02
204	Subventions d'équipement versées	202 018,24	28 800,46	215 978,36	47 239,42
21	Immobilisations corporelles	2 041 610,53	1 225 996,81	810 130,75	5 482,97
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	7 973 690,48	2 150 205,09	819 380,96	4 154,43
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	5 592 832,25	3 487 743,85	2 030 296,86	64 791,84
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	351 090,00	349 230,06	0,00	1 763,94
18	Compte de liaison - affectat* (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat* et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	89 000,00	83 465,16	0,00	2 534,84
020	Dépenses imprévues	8 282,16			
	Total des dépenses financières	448 282,16	432 701,22	0,00	12 998,94
45...	Total des op. pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	6 038 114,41	3 920 445,07	2 030 296,86	77 372,78
040	Opérat* ordre transfert entre sections (1)	17 321,00	17 314,32		6,68
041	Opérations patrimoniales (1)	209 438,00	209 438,00		0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	226 759,00	226 752,32		6,68
	TOTAL	6 264 873,41	4 157 197,39	2 030 296,86	77 379,46
	Pour information	(2) 61 652,52			
	D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	2 100 722,93	802 753,88	1 028 827,93	190 141,12
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	22 400,73	0,00	-22 400,73
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	2 100 722,93	805 154,61	1 028 827,93	176 731,39
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1060)	311 000,00	329 965,90	0,00	-18 965,90
1060	Excédents de fonctionnement capitalisés (7)	1 600 000,00	1 600 000,00	0,00	0,00
138	Autres subvent* invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	1 000,00	1 054,45	0,00	-854,45
18	Compte de liaison - affectat* (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat* et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00	
	Total des recettes financières	1 912 000,00	1 931 824,45	0,00	-19 824,45
45...	Total des op. pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	4 021 722,93	2 636 986,66	1 028 827,93	156 906,94
021	Virement de la sect* de fonctionnement (1)	1 520 000,00			
040	Opérat* ordre transfert entre sections (1)	575 365,00	575 358,32		6,68

MAIRIE DE VOLVIC BUDGET PRINCIPAL - MAIRIE DE VOLVIC Budget Communal - CA - 2018

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP-DM-BARR N)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
041	Opérations subventionnées (1)	209 436,00	209 436,00		0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	2 304 893,00	784 796,37		1 520 066,63
	TOTAL	6 326 625,93	3 621 764,43	1 026 627,93	1 675 913,57
	Pour information				
R 001	Solde d'exécution positif reporté de N-1	(2) 0,00			

(1) DF 023 + RI 021 + DI 030 + RF 042 + R 049 + DF 042 + DI 061 + RI 041 + DF 043 + RF 043

(2) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émissions de recettes ou de titre (recette le montant reporté)

(3) À tenir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagement possessoire ZAC - par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes

(4) En dépenses, le chapitre 22 retracé les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retracé, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) À servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe N° 10)

(7) Le compte 1050 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

Commune de VOLVIC - Compte administratif 2018 - BUDGET PRINCIPAL

	RESULTAT DE L'EXECUTION			RESTES A REALISER			R�sultat cumul�	
	Mandats �mis	Titres �mis	R�sultat ou solde	D�penses	Recettes	R�sultat ou solde	Exc�dent	D�ficit
TOTAL DU BUDGET	10 325 203,25 �	12 616 334,04 �	2 291 130,79 �	2 030 296,56 �	1 028 827,93 �	-1 001 468,63 �	2 800 196,27 �	-1 536 881,59 �
Fonctionnement	6 104 353,34 �	7 792 882,88 �	-1 688 529,54 �				2 800 196,27 �	
Investissement	4 157 197,39 �	5 621 784,43 �	-535 417,96 �	2 030 296,56 �	1 028 827,93 �	-1 001 468,63 �		-1 536 881,59 �
002 R�sultat report� N 2		1 201 666,73 �	1 201 666,73 �				1 201 666,73 �	
001 Solde d'investissement N	41 652,52 �	- �	-41 652,52 �					
TOTAL PAR SECTION								
Fonctionnement	6 104 353,34 �	8 994 549,61 �	2 890 196,27 �				2 800 196,27 �	
Investissement	4 228 849,91 �	3 621 784,43 �	-597 065,48 �	2 030 296,56 �	1 028 827,93 �	-1 001 468,63 �		-1 536 881,59 �
Exc�dent 2018			2 291 130,79 �	Exc�dent global de cl�ture 2018			2 800 196,27 �	

Monsieur le Maire est invit    sortir de la salle avant de proc der au vote.

Le Conseil Municipal, M. Mohand HAMOUMOU entendu, et apr s en avoir d lib r , par 20 voix « pour » et 4 « abstentions » (E. Agbessi, LP, Coldrey, F. Rigoulet, M. Gourcy), **APPROUVE** le Compte Administratif 2018 du Budget Communal pr sent  ci-dessus.

26. FINANCES

BUDGET COMMUNAL – Compte de Gestion 2018

Rapporteur : Mohand HAMOUMOU, Maire,

M. Mohand HAMOUMOU expose au Conseil Municipal,

- qu'apr s s' tre fait pr senter le compte de gestion dress  par le Receveur accompagn  des  tats de d veloppement des comptes de tiers ainsi que l' tat de l'Actif, l' tat du Passif, l' tat des restes   recouvrer et l' tat des restes   payer,

- qu'apr s avoir entendu et approuv  le compte administratif de l'exercice 2018,

- qu'apr s s' tre assur  que le receveur a repris dans ses  critures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2017 celui de tous les titres de recettes  mis et celui de tous les mandats de paiements ordonnanc s et qu'il a proc d    toutes les op rations d'ordre qu'il lui a  t  prescrit de passer dans ses  critures :

1/ statuant sur l'ensemble des op rations effectu es du 1^{er} janvier 2018 au 31 d cembre 2018 y compris celles relatives   la journ e compl mentaire

2/ statuant sur l'ex cution du budget de l'exercice 2018 en ce qui concerne les diff rentes sections budg taires et budgets annexes

3/ statuant sur la comptabilit  des valeurs inactives

d clare que le compte de gestion dress , pour l'exercice 2018 par le Receveur, vis  et certifi  conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni r serve de sa part.

20180 - CNE DE VOLVIC -
BILAN SYNTHÉTIQUE
En milliers d'Euros

ACTIF NET	Total	PASSIF	Total
Immobilisations incorporelles (nettes)	457,87	Dotations	1 125,39
Terrains	2 762,65	Fonds globatifs	3 463,32
Constructions	31 259,05	Réserves	38 279,37
Réseaux et installations de voies et réseaux divers	16 136,56	Différences sur réalisations d'immobilisations	200,06
Immobilisations corporelles en cours	5 900,89	Report à nouveau	1 208,67
Immobilisations mises en concession, affermage ou à disposition et immobilisations affectées	1 342,21	Résultat de l'exercice	1 688,51
Autres immobilisations corporelles	2 140,90	Subventions transférables	127,90
Total immobilisations corporelles (nettes)	40 071,43	Subventions non transférables	5 096,02
Immobilisations financières	588,73	Devis de l'affacteur, de concession, de l'affacteur et de cession	
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	41 113,45	Autres fonds propres	
Stocks		TOTAL FONDS PROPRES	60 459,87
Créances	678,39	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	
Valeurs mobilières de placement		Dettes financières à long terme	1 953,24
Disponibilités	1 350,11	Fournisseurs	325,61
Autres actifs circulant		Autres dettes à court terme	43,27
TOTAL ACTIF CIRCULANT	2 526,56	TOTAL DETTES	3 329,71
Comptes de régularisation	1,11	Comptes de régularisation	-148,47
TOTAL ACTIF	43 641,11	TOTAL PASSIF	43 641,11

20180 - CNE DE VOLVIC -
RÉSULTATS BUDGÉTAIRES DE L'EXERCICE

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Produits budgétaires totales (a)	6 326 325,93	6 129 301,73	12 455 627,66
Taxes de accises évas (b)	3 621 907,33	7 794 659,93	11 416 567,26
Réductions de taxes (c)	122,70	1 807,05	1 929,75
Recettes nettes (d = a - c)	3 623 704,43	7 792 582,68	11 414 667,11
DÉPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	6 326 325,93	6 129 301,73	12 455 627,66
Mandats émis (f)	4 157 397,39	6 173 866,14	10 331 263,53
Annulations de mandats (g)		49 513,60	49 513,60
Dépenses nettes (h = f - g)	4 157 397,39	6 084 352,54	10 261 570,73
RÉSULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent		1 688 319,14	1 132 116,38
(h - d) Déficit	553 012,96		

Le Conseil Municipal, M. Mohand HAMOUMOU entendu, et après en avoir délibéré par 21 voix « pour » et 4 « abstentions » (E. Agbessi, LP, Coldrey, F. Rigoulet, M. Gourcy), **APPROUVE** le Compte de Gestion 2018 du Budget Communal.

27. FINANCES

BUDGET COMMUNAL – Affectation du Résultat 2018

Rapporteur : Mohand HAMOUMOU, Maire.

M. Mohand HAMOUMOU informe l'assemblée que la clôture du Compte Administratif 2018 du Budget Communal assujetti à la TVA fait apparaître les résultats tels qu'indiqués ci-dessous.

AFFECTATION DES RESULTATS DE L'EXERCICE 2018	
Budget Principal	
Compte Administratif voté le : 28 MARS 2019	
Résultat de fonctionnement reporté N-1	
A - Résultat de l'exercice	1 688 529,54 €
B - Résultat antérieur reporté	+ 1 201 866,73 €
C - Résultat à affecter (hors restes à réaliser)	+ 2 890 196,27 €
Solde d'exécution d'investissement N-1	
D 001 Besoin de financement	-597 065,48 €
R 001 Excédent de financement	
Solde des restes à réaliser d'investissement N-1	
Besoin de financement	-1 001 468,63 €
Excédent de financement	
Besoin de financement	-1 698 634,11 €
REPRISE	
affectation en réserves R 1068	+ 1 600 000,00 €
report en fonctionnement R 002	+ 1 290 196,27 €
DÉFICIT REPORTE	

Au regard de ces données comptables, le **Conseil Municipal**, M. Mohand HAMOUMOU entendu, et après en avoir délibéré, par 22 voix « pour » et 3 « abstentions » (E. Agbessi, LP. Coldrey, M. Gourcy), **DÉCIDE** d'affecter le résultat 2018 du Budget Communal de la manière suivante :

R002	Report en section de fonctionnement	1 290 196,27 €
R001	Report en section d'investissement	- 597 065,48 €
1068	Affectation en réserves	1 600 000,00 €

28. FINANCES

BUDGET COMMUNAL – Budget Primitif 2019

Rapporteur : Mohand HAMOUMOU, Maire.

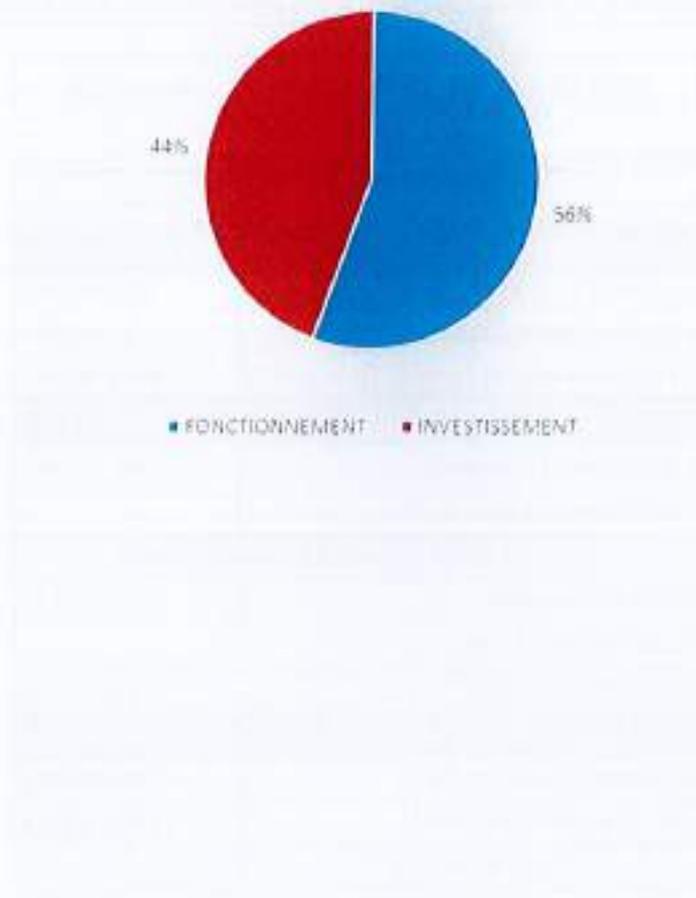
M. Mohand HAMOUMOU, Maire, expose à l'assemblée le contenu du Budget Primitif 2019 du Budget Communal :

Le montant total proposé pour le budget primitif 2019 est de : 14 339 940 €

Les crédits proposés pour la section de fonctionnement sont de 7 963 267 €

Les crédits proposés pour la section d'investissement sont de 6 376 673 €

BP 2019



II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	1 910 610,00	0,00	1 950 120,00	1 950 120,00	1 950 120,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	3 100 000,00	0,00	3 155 460,00	3 155 460,00	3 155 460,00
014	Atténuations de produits	117 660,00	0,00	120 000,00	120 000,00	120 000,00
05	Autres charges de gestion courante	777 500,00	0,00	758 000,00	758 000,00	758 000,00
050	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		5 996 710,00	0,00	5 984 480,00	5 984 480,00	5 984 480,00
06	Charges financières	83 639,05	0,00	66 257,00	66 257,00	66 257,00
07	Charges exceptionnelles	18 500,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
08	Dotations provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	25 087,08		80 173,27	80 173,27	80 173,27
Total des dépenses réelles de fonctionnement		6 635 936,73	0,00	6 140 910,27	6 140 910,27	6 140 910,27
023	Virement à la section d'investissement (5)	1 520 000,00		1 250 000,00	1 250 000,00	1 250 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	572 357,00		572 357,00	572 357,00	572 357,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		2 092 357,00		1 822 357,00	1 822 357,00	1 822 357,00
TOTAL		8 129 301,73	0,00	7 963 267,27	7 963 267,27	7 963 267,27

+	D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
=	TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	7 963 267,27

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	45 000,00	0,00	31 700,00	31 700,00	31 700,00
70	Produits services, domaine et ventes dir	472 160,00	0,00	423 400,00	423 400,00	423 400,00
73	Impôts et taxes	5 750 479,00	0,00	5 631 702,00	5 631 702,00	5 631 702,00
74	Dotations et participations	375 675,00	0,00	343 682,00	343 682,00	343 682,00
75	Autres produits de gestion courante	255 000,00	0,00	224 800,00	224 800,00	224 800,00
Total des recettes de gestion courante		6 898 314,00	0,00	6 655 284,00	6 655 284,00	6 655 284,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	12 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		6 910 314,00	0,00	6 665 284,00	6 665 284,00	6 665 284,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	17 321,00		7 787,00	7 787,00	7 787,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		17 321,00		7 787,00	7 787,00	7 787,00
TOTAL		6 927 636,00	0,00	6 673 071,00	6 673 071,00	6 673 071,00

+	R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	1 290 196,27
=	TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	7 963 267,27

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	1 614 670,00
---	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	285 543,00	184 886,49	100 600,00	109 600,00	294 486,49
204	Subventions d'équipement versées	292 018,24	215 078,36	357 400,00	357 400,00	573 378,36
21	Immobilisations corporelles	2 041 610,53	810 130,75	1 675 498,00	1 075 490,00	2 485 620,75
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	2 973 080,48	819 300,96	1 036 000,00	1 036 000,00	1 855 300,96
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	6 992 832,25	2 030 295,66	3 178 498,00	3 178 490,00	6 208 788,66
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	351 000,00	0,00	348 000,00	348 000,00	348 000,00
18	Compte de liaison : affectat* (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Participat* et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	88 000,00	0,00	94 000,00	94 000,00	94 000,00
020	Dépenses imprévues	8 282,10		28 545,89	28 545,89	28 545,89
	Total des dépenses financières	445 282,10	0,00	470 545,89	470 545,89	470 545,89
45...	Total des opé. pour compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	6 038 114,41	2 030 295,66	3 649 036,89	3 649 036,89	6 679 332,45
040	Opérat* ordre transfert entre sections (4)	17 321,00		7 787,00	7 787,00	7 787,00
041	Opérations périmorales (4)	209 438,00		92 488,00	92 488,00	92 488,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	226 759,00		100 275,00	100 275,00	100 275,00
	TOTAL	6 264 873,41	2 030 295,66	3 749 310,89	3 749 310,89	6 779 607,46

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	697 066,48
--	-------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	6 376 672,93
---	---------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	2 109 722,93	1 028 827,93	283 000,00	283 000,00	1 311 827,93
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	1 230 000,00	1 230 000,00	1 230 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	2 109 722,93	1 028 827,93	1 513 000,00	1 513 000,00	2 641 827,93
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	311 000,00	0,00	320 000,00	320 000,00	320 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	1 600 000,00	0,00	1 600 000,00	1 600 000,00	1 600 000,00
138	Autres subventi* invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat* (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Participat* et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	1 912 000,00	0,00	1 920 000,00	1 920 000,00	1 920 000,00
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	4 021 722,93	1 028 827,93	3 433 000,00	3 433 000,00	4 461 827,93

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
021	Virement de la sect ⁿ de fonctionnement (4)	1 520 000,00		1 250 000,00	1 250 000,00	1 250 000,00
040	Opérat ⁿ ordre transfert entre secteurs (4)	575 355,00		572 357,00	572 357,00	572 357,00
041	Opérations patrimoniales (4)	209 438,00		92 488,00	92 488,00	92 488,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		2 304 803,00		1 914 845,00	1 914 845,00	1 914 845,00
TOTAL		6 326 626,93	1 028 827,93	6 347 846,06	6 347 846,06	6 376 672,93

*	
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
=	
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	6 376 672,93

Four information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)	1 914 670,00
--	---------------------

PROPOSITIONS SUBVENTIONS 2019

Catégories	Bénéficiaires	2017	2018	Demandes 2019 2019	Propositions 2019
Ecoles	USEP Roghi	2 500 €	2 500 €	2 500 €	2 500 €
	A.S Collège V. Hugo	1 000 €	1 000 €	1 300 €	1 000 €
	Foyer Socio-Culturel Hugo	1 000 €	900 €	1 200 €	900 €
	Sous TOTAL	4 500 €	4 400 €	5 000 €	4 400 €
Associations Sportives	Amicale Laïque	4 500 €	5 000 €	5 500 €	5 000 €
	CSV (Foot)	28 000 €	32 000 €	35 000 €	30 000 €
	Fraternelle des Volcans	4 500 €	5 000 €	5 000 €	5 000 €
	JCV (Judo)	7 200 €	7 500 €	8 500 €	7 500 €
	Volvic Tennis Club	1 300 €	1 500 €	2 000 €	1 500 €
	Pétanque Crouzol	1 300 €	1 300 €	1 500 €	1 300 €
	MVB (Basket)	1 700 €	1 000 €	2 000 €	1 000 €
	Yoga des Sources	450 €	450 €	581 €	581 €
	Boxing Club Volvic	1 500 €	1 500 €	1 500 €	1 500 €
	Volvic Velo Natre	3 000 €	3 500 €	4 500 €	3 500 €
	Karaté Self Défense	1 000 €	1 200 €	1 500 €	1 200 €
	Volvic Escrime Club	1 500 €	1 500 €	1 600 €	1 600 €
	Pétanque Moulet	300 €	300 €	350 €	300 €
	Trail de Vulcain	800 €	800 €	900 €	900 €
	Cross Volvic	5 000 €	5 000 €	5 000 €	4 000 €
	KANARY	- €	- €	1 500 €	100 except
	Volvic Natura trail	- €	- €	2 000 €	1 200 €
	Aikido	- €	- €	600 €	600 €
	Volvic Val d'Ambène Badminton	NA	NA	4 000 €	1 500 €
	Sous TOTAL	62 050 €	67 550 €	83 531 €	68 181 €
Associations Cultures Animations	Eaux Vives	1 200 €	2 000 €	2 000 €	2 000 €
	VAP	750 €	750 €	750 €	750 €
	Comité de Jumelage	2 300 €	2 300 €	2 500 €	2 300 €
	Volvic en harmonie	pas de demande	- €	1 500 €	500 €
	Théâtre DEMO	200 €	300 €	700 €	300 €
	Volvic histoire et patrimoine	200 €	400 €	750 €	400 €
	Sous TOTAL	4 650 €	5 750 €	8 200 €	6 250 €
Associations Développement Local	Les Amis de Volvic	350 €	350 €	450 €	350 €
	Société de Chasse Volvic Haut	350 €	350 €	350 €	350 €
	Amicale des Sapeurs Pompiers	2 800 €	2 800 €	4 100 €	2 800 €
	F.N.A.C.A.	300 €	300 €	500 €	300 €
	Lou Broussous	500 €	400 €	500 €	400 €
	Groupe Victor	250 €	250 €	250 €	250 €
	A.N.A.C.R.	300 €	300 €	300 €	300 €
	Traces de pierre	5 000 €	5 000 €	8 000 €	5 000 €
	Four du Viallard	300 €	400 €	450 €	400 €
	Colibris de sources	pas de demande	500 €	500 €	500 €
	Lusitanos Volvicols	*	*	*	1000€
Sous TOTAL	10 150 €	10 650 €	15 400 €	10 650 €	
SOUS-TOTAL Associatif	81 350 €	88 350 €	112 131 €	89 481 €	
Divers	Comité du Personnel	17 000 €	17 000 €	20 000 €	20 000 €
	Volcane			1 000 €	1 000 €
	CÉPIV	100 000 €	100 000 €	100 000 €	100 000 €
	vvx		20 200 €	21 000 €	21 000 €
	Sous TOTAL	117 000 €	137 200 €	142 000 €	142 000 €
Total ASSOCIATIF	198 350 €	225 550 €	254 131 €	231 481 €	
	CCAS	171 000 €	171 000 €	90 000 €	90 000 €
TOTAL		369 350 €	396 550 €	344 131 €	321 481 €

Le Conseil Municipal, M. Mohand HAMOUMOU entendu, et après en avoir délibéré, par 21 voix « pour » et 4 voix « contre » (E. Agbessi, LP, Coldrey, F. Rigoulet, M. Gourcy), **APPROUVE** le Budget Primitif 2019 du Budget Communal ci-dessus présenté.

29. FINANCES

BUDGET COMMUNAL – Vote des taux d'imposition 2019

Rapporteur : Mohand HAMOUMOU, Maire.

M. Mohand HAMOUMOU informe l'assemblée que le produit perçu pour chaque année est calculé comme suit : BASES x TAUX

Libellés	Bases notifiées 2019	Variation des bases N-1	Taux proposés 2019	Variation de taux	Produits proposés 2019	Variation du produit / N-1
Taxe d'habitation	5 790 000	2,35%	6,75%	0	390 825 €	8 977 €
Taxe sur le Foncier Bâti	8 920 000	2,65%	13,46%	0	1 200 632 €	31 093 €
Taxe sur le Foncier Non Bâti	48 500	0,20%	57,71%	0	27 989 €	58 €
Total	14 758 500	2,53%			1 619 446 €	40 012 €

Pour l'année 2019, le coefficient de revalorisation forfaitaire des bases est de : 2,2 %.

Sur la base de ces éléments et du projet budget, le Conseil Municipal, M. Mohand HAMOUMOU entendu, et après en avoir délibéré, à l'unanimité, **VALIDE** le maintien des taux d'imposition pour l'année 2019,

Taxe Habitation	Taux 2019	6.75 %
Taxe Foncier Bâti	Taux 2019	13.46 %
Taxe Foncier Non Bâti	Taux 2019	57.71 %

INFORMATIONS

- Proposition de dates pour les prochains Conseils Municipaux

JEUDI 25 AVRIL 2019	19 h 00
JEUDI 13 JUIN 2019	19 h 00
JEUDI 11 JUILLET 2019	19 h 00

L'ordre du jour étant épuisé et plus aucune intervention n'étant demandée, Monsieur le Président clôt la séance à 21 h 45.

Le Secrétaire de séance,
Jean-Baptiste M'BOUNGOU

Le Maire,
Mohand HAMOUMOU

A handwritten signature in blue ink is written over a circular official stamp. The stamp contains the text 'MAIRIE DE' at the top and '2019' at the bottom. The signature is stylized and appears to read 'Hamoumou'.